

**CENTRE SOCIAL
ET CULTUREL**



JACQUES PREVERT

Contrat de Projet 2016-2019

« Le Centre social : un outil favorisant
l'émancipation des habitants »



ASSOCIATION CENTRE SOCIAL ET CULTUREL JACQUES PREVERT

1 RUE GEORGES CUVIER 01100 BELLIGNAT

Tél : 04 74 73 41 07

Courriel cscjp.bellignat@wanadoo.fr

Sommaire

1/ Présentation générale du Centre social :

page 4 à 5

- le territoire d'intervention du CS
- ses évolutions récentes : Entrée de Bellignat dans la nouvelle géographie de la Politique de la Ville
- Les valeurs portées par le Centre Social

2/ Présentation générale du projet :

page 7

Présentation de la démarche de travail qui a été engagée autour du renouvellement du projet.

3/ Le diagnostic partagé du territoire permettant d'étayer les enjeux croissants :

page 8 à 17

- les données statistiques et socio-économiques (INSEE / CAF / Bailleurs sociaux / Etablissements scolaires...)
- Synthèse des indicateurs sociaux et les évolutions.

4/ Les éléments de Bilan du Contrat de Projet 2012-2015 :

page 17 à 32

- Mission I : Notre vocation d'animation globale
- Mission II : Un équipement à vocation familiale et pluri générationnelle
- Mission III : Un lieu d'animation de la vie sociale
- Mission IV : Un lieu d'interventions sociales, concertées et novatrices

5/ Le diagnostic interne du Centre social :

page 33 à 54

- éléments principaux du projet précédent
- données sur le public accueilli
- forces et faiblesse du Centre social.

6/ le projet du Centre social pour les 4 ans à venir :

page 55 à 61

- définition des enjeux et des orientations du projet
- les objectifs opérationnels et les pistes d'actions
- les indicateurs d'évaluation pour le suivi du projet.

7/ les moyens mobilisés pour la mise en œuvre du projet : *page 62 à 71*

- stratégie pour favoriser la participation des habitants
- les différents partenariats du Centre social
- les moyens logistiques :
 - o moyens humains (équipe de salariés et de bénévoles)
 - o les locaux
 - o moyens de communication
- les projections financières (pour les postes principaux : masse salariale ...)
- modalité de suivi du projet durant les 4 ans à venir :
 - o calendrier de rencontre
 - o bilan intermédiaire

1/ Présentation générale du Centre social

Territoire d'intervention :

Le Centre Social et Culturel Jacques Prévert est implanté sur la zone nord de la commune de Bellignat. Sur cette zone est concentrée plusieurs établissements scolaires et de formation (Ecole du Pré des Saules, Collège Lumière, Collège Ampère, Lycée Arbez Carme, GRETA) ainsi qu'un Pôle européen de plasturgie.

De par sa situation au cœur du quartier du Pré des Saules, le Centre social et culturel Jacques Prévert a pour territoire d'intervention les habitants du quartier mais il rayonne sur l'ensemble de la population de Bellignat ainsi que sur les communes avoisinantes.

Ses évolutions récentes :

Depuis la signature du dernier agrément Centre social, la structure a connu des évolutions significatives :

Au niveau de la structuration de l'équipe :

- Multi accueil :
 - « Turn-over » d'un poste d'Auxiliaire de Puériculture : le poste proposé étant à temps partiel (24 heures hebdomadaire), il a eu pour conséquence de ne pas pouvoir garder les salariés sur du long terme.
- Enfance :
 - Passage d'une animatrice sur la coordination sur secteur enfance à temps plein. Accompagnement de cette salarié dans la formation BAFD.
 - Evolution de l'animatrice en contrat aidé CAE-CUI à temps partiel en CDI à temps plein pour le remplacement d'une animatrice partie en 2014 et pour intervenir sur le temps d'activités périscolaires (TAP) proposé par la commune de Bellignat.
 - Avec la réforme sur le temps scolaire, le centre de loisirs accueille uniquement les enfants hors périodes de vacances scolaires les mercredis après-midi sans repas. Cette baisse de temps d'accueil a eu pour conséquence une baisse des effectifs les mercredis. La structure ne pouvant pas proposer le temps du repas, les familles

dont le quotient familial est inférieur à 765€ ne pouvaient pas bénéficier de l'aide aux temps libre de la CAF de l'Ain.

- Secteur adolescent :
 - o Recrutement d'un coordinateur jeunesse en décembre 2012.
 - o Recrutement d'une animatrice adolescent en contrat CAE - CUI à 30 heures par semaine afin de faire face à l'augmentation des effectifs jeunes et pour encadrer des actions spécifiques en direction des filles (Projet « Foot féminin » / Séjours).
- Secteur Adulte :
 - o Suite à l'évolution des accueils adultes individuellement et collectivement, la structure a décidé de redéfinir le poste de la coordinatrice enfance / famille en référente adulte uniquement.

Au niveau de l'évolution du territoire :

Cette commune a connu une évolution depuis les 15 dernières années. Au niveau du bassin, la ville de Bellignat était considérée comme privilégiée et les habitants environnant souhaitaient habiter au sein de cette commune. A ce jour, cette tendance s'est inversée ce qui implique un "turn-over" plus important au niveau du quartier du Pré des Saules. Et différentes problématiques apparaissent :

- Des situations socio-économiques de certaines familles qui se dégradent.
- difficultés de cohabitation liées à la méconnaissance du voisinage.
- Problème de d'incivilité et de nuisance sonore avec les jeunes. Ce qui implique une image négative du quartier.
- L'accès aux services publics de plus en plus difficiles avec la dématérialisation des démarches administratives.
- La fermeture du centre commercial dans le quartier oblige les habitants à être mobile pour faire les courses.

Ces évolutions ont eu pour conséquence lors de la nouvelle redéfinition de la géographie des quartiers prioritaires d'intégrer en juin 2014 un des 1200 quartiers « politique de la ville » de France.

Le quartier du Pré des Saules élargi représente les contours de la zone prioritaire de cette nouvelle politique de ville. Et en ce sens, l'équipe de bénévoles accompagnée par les salariés a pour mission de soutenir toutes les initiatives collectives d'habitants.

La ville de Bellignat est porteur avec la ville d'Oyonnax du contrat de ville unique pour la période de 2015 / 2020. Ce contrat doit prendre en compte la parole des habitants en mettant en place un conseil citoyen par quartier prioritaire. Pour la construction et le soutien de cette instance participative, le Centre Social pourra en être un partenaire privilégié.

Les valeurs portées par le Centre Social :

Lors du dernier contrat de projet, trois valeurs fondatrices étaient mises en relief :

La solidarité :

Cette valeur définie par la capacité de vivre ensemble en société est une conviction portée par le centre social sur l'ensemble des actions proposées aux habitants de la commune.

Afin d'étayer cette valeur, il semble important de rappeler que lors de la mise en place d'une activité l'équipe intègre ce principe.

Pour exemple :

- une politique tarifaire adaptée pour permettre à toutes les familles d'adhérer.
- Des actions familiales telles qu'une Bourse de l'Enfance.

La Démocratie :

Permettre que le centre social soit un lieu de débat où chaque personne peut participer à prendre des décisions concernant leur vie quotidienne et plus largement celle de la commune.

Notre commission « Cadre de vie » est un exemple d'espace démocratique. Les membres de cette commission constituée d'habitants du quartier du Pré des Saules se rencontrent régulièrement afin de partager sur leur qualité de vie au sein du quartier.

La mixité sociale :

Cette valeur est une notion fortement discutée au sein du centre social. Pour une partie de la population habitant le quartier du Pré des Saules, la structure a porté pendant plusieurs années une étiquette négative considérée comme la « maison des riches ». Ce ressenti avait pour conséquence de renforcer le clivage entre les habitants résidents au centre-ville et les habitants du quartier du Pré des Saules.

2/ Méthodologie pour le renouvellement du Contrat de Projet

Présentation de la démarche de travail qui a été engagée autour du renouvellement du projet :

Les différentes rencontres de travail :

Habitants :

Commissions « Cadre de Vie » et « Petite Enfance »
Entretien avec les habitants par le biais des entretiens individuels mis en place par la responsable adulte.

Salariés du Centre Social :

Travail autour de l'évaluation du précédent projet lors des réunions d'équipe.

Echanges entre le bureau et l'équipe de salariés (diagnostic et enjeux à mettre en exergue)

Réunion du Conseil d'administration : temps dédié au contrat de projet durant toute l'année 2015,

Les personnes impliquées :

Habitants / Membres du CA / Equipe du CS

Les partenaires associés :

Mairie / CAF / Conseil Départemental / Fédération des CS de l'Ain / Centres Sociaux du Bassin / ADSEA/ Ecoles et Collèges...

Le diagnostic partagé du territoire permettant d'étayer les enjeux croissants :

Les données statistiques et socio-économiques (INSEE / CAF / Bailleurs sociaux / Contrat de ville Oyonnax - Bellignat...) mettre en relief les indicateurs sociaux et les évolutions.

Le diagnostic interne du Centre social :

Données sur le public accueilli.

Forces et faiblesse du Centre social au niveau :

- du fonctionnement
- de l'implication dans le partenariat
- de son image auprès des habitants et des partenaires.

3/ DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

Bellignat est une plus petite commune, d'environ 3800 habitants, qui s'inscrit dans la continuité urbaine d'Oyonnax. On y trouve par ailleurs le Pôle Européen de la Plasturgie (PEP), un pôle économique majeur du territoire.

La Communauté de communes du Haut Bugey, qui se caractérise à la fois par des caractéristiques rurales et industrielles, est située entre des dynamiques contrastées :

- A proximité de dynamiques métropolitaines, avec l'agglomération lyonnaise et l'agglomération franco-genevoise,
- A proximité du Sud Jura, territoire tourné essentiellement vers l'agriculture et le tourisme

Des indicateurs démographiques qui montrent une certaine fragilité de la population, de façon contrastée sur le territoire

Une attractivité démographique en déclin

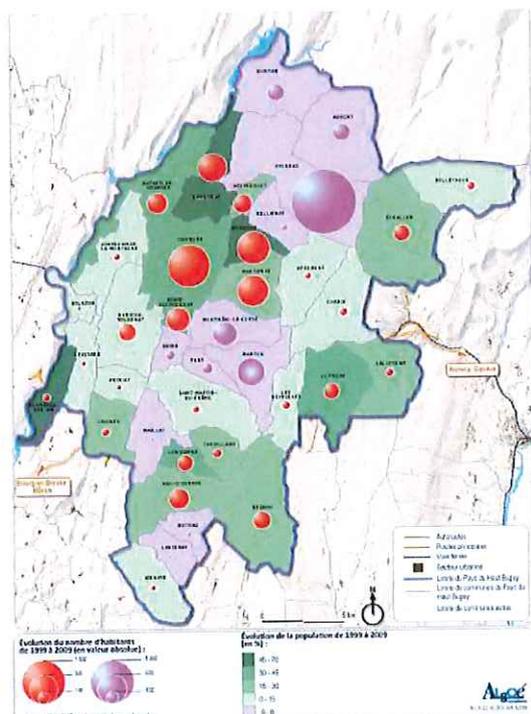
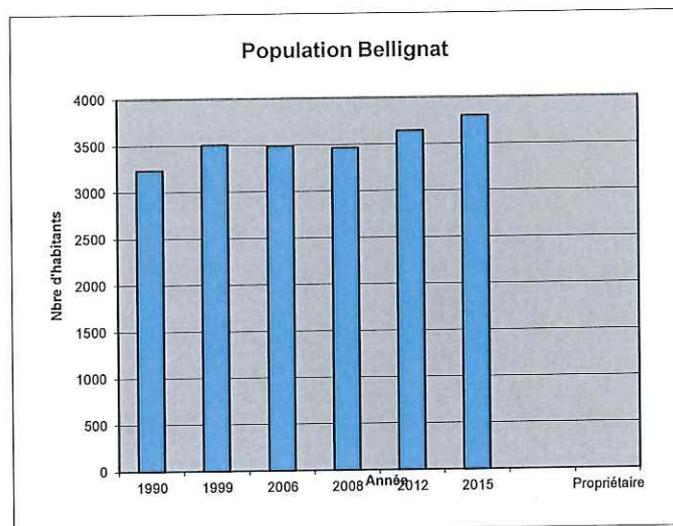
Le territoire de la communauté de communes du Haut-Bugey se distingue des territoires voisins par le fort ralentissement de sa croissance démographique au cours des 15 dernières années. Ainsi, sa population a augmenté de 7,4% entre 1990 et 1999, contre seulement 1,9% entre 1999 et 2009. A titre de comparaison, entre 1999 et 2009, le taux de croissance démographique a été de 14% dans le département de l'Ain, et de 9% dans la Région Rhône-Alpes. De plus, le territoire a perdu des habitants entre 2009 et 2011. Il convient de souligner également que le solde de population positif de ces dernières années, 1999-2009, est dû à un solde naturel important, en revanche, le solde migratoire est lui négatif, indiquant le manque d'attractivité du territoire.

Cependant, les évolutions démographiques sont très contrastées au sein du territoire. En effet, la population de la ville de Bellignat a diminué de 1.17% entre 1999 et 2008, et augmenté de 5.14% entre 2008 et 2012 (3642 habitants en 2012). En comparaison la commune d'Oyonnax a connu une baisse de 5% entre 1999 et 2008 et de près de 5% entre 2008 et 2012.

En revanche, les zones périphériques connaissent des soldes migratoires positifs.

POPULATION DE BELLIGNAT:

Année	1990	1999	2006	2007	2008	2012	2015
Nombre d'habitants	3233	3505	3487	3472	3464	3642	3800



25

Scot du Haut-Bugey – Diagnostic – Janvier 2014

Une population jeune, mais vieillissante

La commune de Bellignat se caractérise également par la jeunesse de sa population : en 2008 41,4% de sa population avaient moins de 29 ans, et 16,1% avaient plus de 60 ans. Toutefois, les évolutions récentes montrent un phénomène de vieillissement de la population : entre 1999 et 2009 la part des moins de 20 ans a diminué de 1,3%, et celle des plus de 60 ans a augmenté de 1,8%¹

¹ Insee, recensements de la population 1999 et 2009

Un territoire d'accueil de populations étrangères en lien avec son histoire industrielle

En 2009, le Haut-Bugey comptait, selon l'INSEE, 19% d'immigrés parmi sa population totale, ce qui représente plus du double de la Région (9%). Ils sont surreprésentés dans les quartiers « politique de la ville », où ils constituent souvent environ 1/3 de la population.

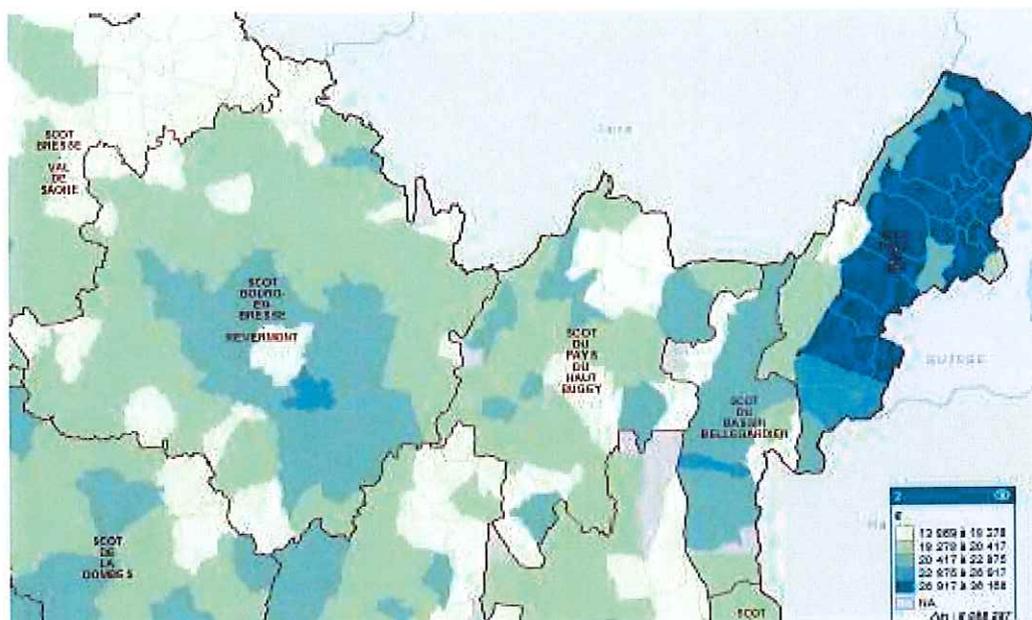
Ces populations vivent principalement dans les zones urbaines du territoire, notamment à Bellignat et Oyonnax, où le pourcentage de population étrangère du quartier du Pré des Saules était de 29.3% en 2011, selon les chiffres de l'INSEE.

Venant, de Turquie, du Maghreb, et du Sud de l'Europe, une grande partie d'entre eux sont arrivés au cours de la deuxième partie du XXe siècle, attirée par les emplois industriels créés par la plasturgie. Cette population, à dominante masculine, est aujourd'hui vieillissante. Aujourd'hui les flux d'immigration se sont beaucoup réduits et sont majoritairement constitués de femmes, qui émigrent principalement pour des raisons familiales.

Des indicateurs sociaux inférieurs à la moyenne départementale

La commune de Bellignat se caractérise également par des taux importants de ménages à faibles revenus (revenu par unité de consommation inférieur à 60% de revenu mensuel médian) : 20.4% contre 9,4% dans le département en 2013, selon les données de la CAF. Par ailleurs, en 2011, 7.9% de femmes et 8.1% d'hommes de Bellignat étaient bénéficiaires de la CMU, contre 2.9% dans l'Ain.

Carte II-8 : Revenu fiscal médian des ménages par unité de consommation par commune en 2010



Ces difficultés sociales s'expliquent notamment par le faible niveau de qualification des habitants du territoire. En 2012, 27.9% des jeunes non scolarisés (+ 15 ans) étaient sans diplôme, soit deux fois plus qu'au niveau régional (13%), et un quart des actifs n'a aucun diplôme.

En termes de catégories socioprofessionnelles, on y trouve une forte proportion d'ouvriers (37.4%) soit presque deux fois plus qu'au niveau régional ou national et une faible proportion de cadres et de professions intermédiaires (9.2%).

Les zones urbaines, Oyonnax, Nantua, Bellignat, Montréal-la-Cluse, sont les plus touchées par la pauvreté et le chômage. De plus, on retrouve les taux de population ouvrière les plus importants dans les secteurs d'Oyonnax et de Nantua. En 2010, le revenu fiscal médian des ménages par unité de consommation était de 14 562 € à Oyonnax, de 14 352 € à Nantua, de 17 335 € à Bellignat, et de 19 259 € à Dortan².

La plasturgie : un secteur en difficulté, mais en mutation

En effet, la plasturgie a profondément marqué le développement industriel du Haut-Bugey et se place toujours au premier rang de son activité industrielle, en lien avec la position de leader national de la région Rhône-Alpes dans le secteur du plastique. Ainsi, plus de 5600 salariés travaillent dans la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique sur le territoire, soit plus de la moitié des actifs industriels du Haut-Bugey.

La présence du pôle de compétitivité d'envergure internationale, Plastics Vallée à Oyonnax, qui regroupe grandes entreprises, PME, centres de recherche, et organismes de formation, est structurante pour la filière. C'est le premier centre industriel de plasturgie en Europe.

Néanmoins, c'est un secteur en crise, qui subit une forte concurrence internationale. Ainsi, le poids de l'Union Européenne dans le domaine diminue depuis deux décennies, au profit de pays asiatiques notamment. Entre 1999 et 2009, le Haut-Bugey a perdu 900 emplois dans le domaine de la fabrication de produits plastiques. Ce sont d'abord les emplois les moins qualifiés qui en pâtissent. Il faut ajouter que les créations d'entreprises sont très rares sur le Haut-Bugey : entre 2011 et 2013 seulement 4 nouvelles entreprises de plasturgie ont été créées avec leur siège sur le territoire, ce qui est très loin d'être suffisant pour atteindre le seuil de renouvellement du tissu industriel.

Pourtant, il existe des opportunités pour développer cette filière, qui est en mutation, et est dorénavant beaucoup plus demandeuse d'emplois qualifiés.

² Observatoire des territoires de l'Ain

Un taux de chômage et d'emploi précaire importants

Par rapport au reste du territoire départemental de l'Ain, le bassin d'Oyonnax, qui recouvre un périmètre plus large que la communauté de communes du Haut Bugey, se caractérise par un chômage de longue durée important, qui représente 54% de la demande d'emploi³. Le taux de chômage de la zone d'emploi d'Oyonnax s'élevait à 9,1% au troisième trimestre 2014, taux qui recouvre de fortes disparités au sein de la zone. On observe également une augmentation de 8 points des embauches en intérim entre le 1er semestre 2012 et le premier semestre 2013, chiffre qui témoigne de la précarisation des emplois sur le bassin d'Oyonnax.

De plus ce territoire est également marqué par le faible niveau de qualification de ses habitants, ainsi 70 % des demandeurs d'emplois ont une qualification égale au plus au CAP/BEP⁴, ce qui constitue un des freins les plus importants à l'emploi pour ces populations.

Enfin, on constate également une problématique liée au manque de mobilité des habitants, à la fois fonctionnelle et géographique, qui pèsent sur leur recherche d'emploi.

Un manque d'adéquation entre les qualifications des habitants et les qualifications requises par les offres d'emploi.

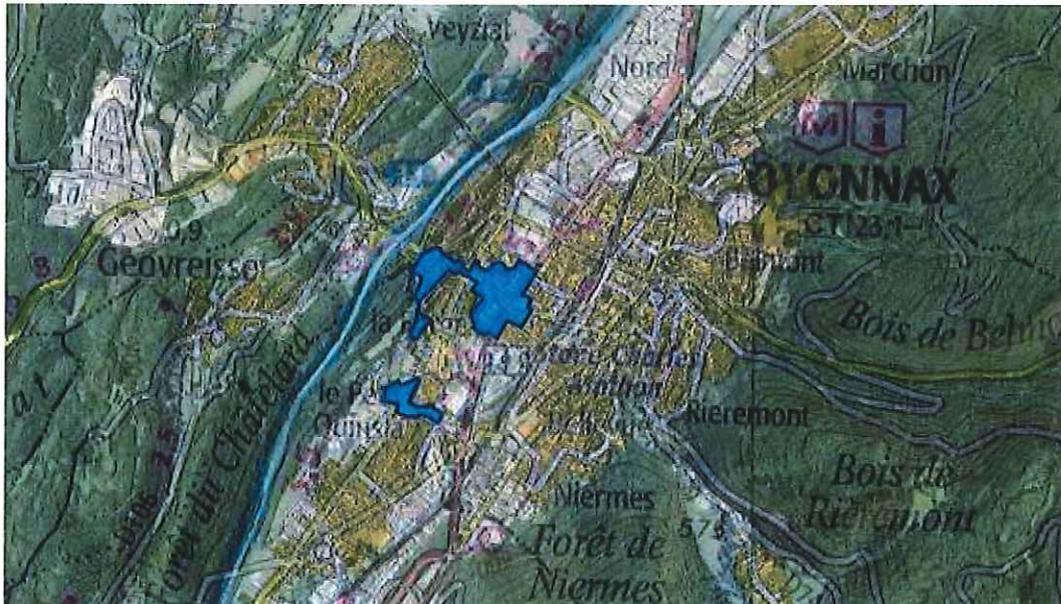
En termes d'évolutions de la structure des emplois ont noté également que les offres exigent un niveau de qualification de plus en plus élevée, en lien avec l'augmentation de la valeur ajoutée de certains secteurs industriels, notamment la plasturgie, ce qui pose l'enjeu majeur du manque d'adéquation entre les compétences des demandeurs d'emplois et les compétences exigées par les entreprises.

Ce constat est particulièrement prégnant dans le secteur de la plasturgie, dans lequel les entreprises ont du mal à recruter. Ainsi, 70% des entreprises déclarent faire face à des difficultés de recrutement.

³ « Contrat de ville du territoire de la communauté de communes du Haut Bugey. Quartier prioritaires des communes d'Oyonnax et de Bellignat : Dire de l'Etat », DDCCS , juillet 2014

⁴ « Contrat de ville du territoire de la communauté de communes du Haut Bugey. Quartier prioritaires des communes d'Oyonnax et de Bellignat : Dire de l'Etat », DDCCS , juillet 2014

Les quartiers de la nouvelle géographie prioritaire : un effet grossissant des problématiques territoriales



La nouvelle géographie prioritaire a été publiée le 17 juin 2014. La commune d'Oyonnax est maintenue dans le dispositif, avec le quartier La Plaine La Forge, dont le périmètre a été remanié. La commune de Bellignat, quant à elle, vient d'y être intégrée, avec la désignation du Pré des Saules comme quartier prioritaire.

⁵ <http://www.ville.gouv.fr/?geographie-prioritaire-de-la>

Pré des Saules - Bellignat

A l'origine, la mixité sociale était assez importante, avec notamment de nombreuses familles « rurales ». A partir des années 90, ce quartier a été fortement fragilisé, et est devenu « monofonctionnel », notamment de par la précarisation de sa population, par la « perte de mixité », et également, de façon plus récente et brutale, par la fermeture de sa surface commerciale Intermarché en 2010.

- *Un quartier enclavé malgré la proximité d'équipements structurants*

Quartier Pré des Saules – Bellignat 1 100 habitants



Le quartier du Pré des Saules est situé au Nord de la commune de Bellignat, à proximité de grands équipements structurants pour le territoire (lycée Arbez Carme, Pôle Européen de la Plasturgie). Pourtant, paradoxalement, il souffre d'un relatif enclavement, qui semble s'être accentué au cours de ces dernières années.

On note également que de nombreux acteurs rapportent une concentration des problématiques sur certains secteurs, notamment la rue Louis Braille.

- *Un quartier nouvellement intégré à la géographie prioritaire*

Le Pré des Saules vient d'être intégré à la géographie prioritaire. Néanmoins, des partenariats ont déjà commencé à s'établir entre la ville d'Oyonnax et la ville de Bellignat, par exemple dans le cadre du PRE. De plus, la présence du centre social Jacques Prévert, « bras armé » de la politique sociale de la ville sur le quartier Pré des Saules, est un outil essentiel à la mise en œuvre du contrat de ville.

- *Une surreprésentation des populations fragiles de Bellignat sur Pré des Saules*

Le quartier du Pré des Saules compte environ 1100 habitants, sur une population totale d'environ 3800 habitants à Bellignat. Comme à La Plaine/La Forge, près d'un tiers de sa population est étrangère.

Très peu d'informations statistiques sont disponibles sur ce quartier, en raison de son intégration récente à la politique de la ville. On peut néanmoins remarquer que le nombre de demandeurs d'emplois, au 9 janvier 2015, sur le zone ZUS de Bellignat représentait 44,7% des demandeurs d'emplois de la commune de Bellignat (169/378), alors que la population du Pré des Saules représente environ 30% de la population totale. Cela montre une forte surreprésentation de la population du Pré des Saules parmi les demandeurs d'emploi.

Selon les données des bailleurs, Pré des Saules comptait 15,9% de familles monoparentales en 2013, un taux proche de celui de la Plaine/La Forge, contre 9,5% dans l'Ain.

De façon plus large, la ville de Bellignat comptait 8% de taux de couverture CMU en 2010, contre 4,5% en Rhône-Alpes. Son taux de chômage s'élevait à 14,6% pour les femmes, et 11,9% pour les hommes en 2010 (données CGET).

Enfin, selon les données de la CAF, en 2013, le taux de population à bas revenus, c'est-à-dire qui dispose de moins de 60% du revenu mensuel médian par unité de consommation, s'élevait à 20,4% à Bellignat, contre 9,4% au niveau départemental.

Ainsi, comme Oyonnax, la commune de Bellignat concentre un certain nombre de difficultés sociales, qui sont surreprésentées dans le quartier de Pré des Saules.

En synthèse pour la commune de Bellignat

Les points forts de la commune de Bellignat :

Environnement et cadre de vie :

HLM a taille humaine

Cadre général agréable

Aménagement urbain pour désenclaver le quartier (ouverture de la rue Louis Braille / volonté de remplacer le Centre commercial)

Equipements et Association de la Commune :

Établissements scolaires en nombre (écoles / collèges / lycée)

Pôle étudiant qui dynamise le secteur.

Proximité des établissements accueillants du public à différents moments de leurs vie (multi accueil / écoles / collège / lycée / MAPA)

Mixité de public :

Population jeune

Augmentation de la population avec une forte demande dans les lotissements.

Recherche de cohérence de Bassin :

Une volonté politique (PRE / CISPDP)

Situation au cœur de la Plastic Vallée (nombreuses entreprises)

Les points de difficultés, les questions, les éléments préoccupants :

- Clivage de commune nord / sud : deux types de population très différentes
- Vision négative du quartier.
- Concentration des équipements scolaires sur un petit périmètre entraînant des tensions avec les habitants (squat / dégradation)
- Concentration des populations en difficultés sur un quartier avec un développement de communautarisme.
 - Augmentation des femmes seules avec enfants.
- Questionnement autour des indicateurs de la précarité : une hausse de la précarité sur le Bassin.
- Quartier à l'écart du centre-ville / peu ou plus de commerce de proximité.
- Notion du quartier du Pré des Saules qui n'existe pas, appellation du quartier : la ZAC.
- Enclavement du quartier lié à son architecture.
- Petite enfance : adéquation entre offre et la demande ?
- Manque de formation pour les plus jeunes / taux important de jeunes sans qualification.
- Questionnement sur la maîtrise de la langue.

4/ Le Bilan du contrat de projet 2012 / 2015

Mission 1 : Notre vocation d'animation globale

Axe 1.1 : Contribuer à dépasser le clivage entre les deux composantes géographiques de la commune. Contribuer à tisser du lien social.

Il semblait nécessaire de développer et de favoriser un esprit de convivialité entre les populations en travaillant dans nos services et activités les objectifs suivants :

- continuer à investir dans la qualité de l'accueil des publiques en matière de disponibilité humaine, pour que celui-ci devienne l'affaire de tous. Il s'agira pour les bénévoles, dans le cadre de leur activité, de prendre le temps d'accueillir les nouveaux et de communiquer avec eux sur les valeurs partagées et le fonctionnement du Centre social.
- Renforcer le travail avec les associations locales afin de permettre à l'ensemble de la population de partager et d'échanger autour de projets communs.

Pistes d'actions à réaliser	Actions réalisées	Partenaires mobilisés	Indicateurs d'évaluation	Impact
Renforcer la communication (interne et externe)	<p>Proposer des espaces d'accueil propice à l'échange entre habitants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La Pause du Lundi : accueil libre pour tout public les lundis de 13h30 à 16h30. Espace ouvert et convivial autour d'un thé ou café où les habitants peuvent échanger et exprimer leurs envies ou besoins, consulter la presse. 	Le Point Accueil Solidarité d'Oyonnax (PAS)	<p>Nombre de participants : 8 à 10 personnes en moyenne par séance.</p> <p>Origine géographique : majoritairement habitants du Quartier du Pré des Saules.</p>	<p>Cet accueil est proposé durant la permanence de l'assistante sociale du PAS. Ce qui permet à la référente famille de présenter la structure ainsi que les ressources aux personnes qui ne fréquentent pas le Centre Social.</p> <p>Ce lieu permet de recenser les besoins des habitants et de proposer des actions collectives familles en partenariat avec l'équipe du PAS (Séance de Tri des papiers administratifs / Gynécologie à tout âge...).</p>

<p>- Mise à disposition de la Presse locale :</p>	<p>La Voix de l'Ain Le Progrès</p>	<p>Pertinence des supports de communication : Cette mise à disposition permet aux habitants d'être sensibilisés aux actualités locales et nationales. C'est aussi un outil qui facilite les échanges entre les personnes et avec l'équipe du Centre Social.</p>	<p>Sensibilisation des habitants sur l'actualité.</p>
<p>- Outils d'information numérique : Création d'un page Face Book et d'un site internet.</p>	<p>Fédération des Centres Sociaux de l'Ain pour la formation du logiciel de création de site internet (Word Press).</p>	<p>La page Face Book est régulièrement consultée par les jeunes (12-17 ans) uniquement. Demande nouvelle d'inscription (« amis ») régulière.</p> <p>Le site internet n'étant pas encore en ligne, nous ne sommes pas en mesure de l'évaluer.</p>	<p>Sentiment d'appartenance à un groupe de pairs pour les utilisateurs jeunes de Face Book. 5 jeunes ne fréquentant pas le secteur jeunesse ont été informés et ce sont inscrits grâce à cet outil.</p> <p>Les adultes sont très demandeurs du site pour accéder rapidement à diverses informations et formalités (date d'inscription pour le centre de loisirs durant les vacances / date des manifestations (Braderie de l'enfance / fête de quartier...)</p>

<p>Renforcer le partenariat avec les associations locales : (fête de Noël, Fête de la musique)</p>	<p>Actions réalisées en partenariat avec les associations de Bellignat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fête de Noël. - Fête de la musique. 	<p>Comité des Fêtes. COS (CE Mairie Bellignat). Sou des Ecoles. Retraite Sportive de Bellignat (RSB). Foot Vétérans.</p>	<p>Nombre de participants : 300 personnes environs par action (adultes et enfants). les familles qui participent à ces manifestations habitent Bellignat centre et les environs. Concernant les familles résidentes dans le quartier du Pré des Saules viennent uniquement pour la diffusion du dessin animée lors de la fête de Noël au Centre Social en début d'après-midi.</p>	<p>Meilleur connaissance des acteurs associatifs (bénévoles) locaux. Proposition de manifestations culturelles pour la commune de Bellignat.</p>
--	---	--	--	---

Axe. I.2 : Contribuer à l'amélioration des relations de voisinage, du cadre de vie du quartier en s'appuyant sur l'implication des habitants. Permettre une revalorisation du quartier du Pré des Saules.

Lors des différentes rencontres avec la commission « Cadre de vie », un constat unanime était fait par les habitants du quartier du Pré des Saules : « nous ne connaissons pas ou peu nos voisins ! ». De par ce postulat, les différentes difficultés rencontrées dans le quartier (problème de cohabitation entre les jeunes et les habitants / pas d'appartenance au quartier) nous a amené à réfléchir sur des actions qui permettent de revaloriser le quartier et surtout de favoriser le vivre ensemble. En ce sens, le centre social a souhaité œuvrer autour de l'objectif suivant :

- réinstaurer le dialogue et la solidarité

Pistes d'actions à réaliser	Actions réalisées	Partenaires mobilisés	Indicateurs d'évaluation	Impact
<p>Renforcer la commission « cadre de vie »</p>	<p>Durant la saison 2013- 2014 la commission est répartie sur une nouvelle dynamique, avec une participation active des habitants et un désir de se rencontrer en petits groupes selon des thématiques différentes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un groupe : « <u>la convivialité au quartier</u> » travaille sur les projets : sorties familiales, animations collectives, fêtes de Noël et fête du quartier du Pré des Saules - Le groupe « <u>Prévert pour tous .com</u> » travaille sur la communication de nos actions. - Le groupe « <u>Les enfants d'abord</u> » : recense les différents besoins des familles autour des espaces de jeux pour les enfants. 	<p>Habitants du quartier Membres du CA fédération des centres sociaux (accompagnement durant 3 rencontres)</p>	<p>Nombre de réunion :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 8 par an pour la commission en grand groupe. - 5 à 8 par an par les groupes de travail. <p>Implication des habitants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un noyau d'une quinzaine d'adultes présents régulièrement pour les réunions (grand groupe). - Groupe la convivialité au quartier : 12 personnes. - Groupe « Prévert pour tous.com » : 5 personnes. - Groupe « Les enfants d'abord » : 6 personnes. <p>Nombre de projets élaborés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 fête de quartier par an. - 1 chasse aux œufs avec diffusion d'un dessin animée. - 1 diffusion d'un dessin animée à la fête de Noël. 	<p>Les habitants de la commission ont pu rencontrer divers représentants d'institutions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le délégué du Préfet aux quartiers : en 2012 pour échanger sur les difficultés de nuisances sonores et de cohabitations intergénérationnels rencontrées sur le quartier. - Le Maire et ses adjoints : en 2013 pour échanger sur les aménagements de la rue Louis Braille. - L'équipe de DYNACITE : en 2012 et 2014 pour les questions liées aux travaux ainsi que les besoins dans les bâtiments. <p>4 habitants ont décidés suite à leur engagement dans cette commission d'intégrer le Conseil d'administration.</p>

Pistes d'actions à réaliser	Actions réalisées	Partenaires mobilisés	Indicateurs d'évaluation	Impact
<p>Développer les actions de proximité et de solidarité (Semaine de la femme, Semaine internationale de la solidarité).</p>	<p>Semaine de la solidarité Internationale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contes / Spectacles. - Création film d'animation. (enfants des centres de loisirs) - Conférences / Diffusion documentaires. <p>Journée de la Femme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Projection film avec débat. - Echanges sur la prévention et répression des violences faites aux femmes. - Témoignages et tables rondes. - Temps festif (soirée dansante). 	<p>Associations solidaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - CCFD Terre Solidaire - AEVL Sénégal (Association Europe Village Lobaly) - GREF Centres Sociaux du Bassin. - UDAF Centres Sociaux Associations Locales : - Ni putes, ni soumises. 	<p>Création d'un collectif du Bassin.</p> <p>Proposition d'actions pour tous les publics :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Collégiens (120 élèves / an) ; - Diaporama et débat. - Centres de Loisirs : 80 enfants/an - Adultes : 120 personnes/an <p>Fréquentation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 60 personnes sur les actions de sensibilisations - 120 femmes pour la soirée dansante. 	<p>Sensibilisation des publics autour des questions de solidarité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Droit à l'essentiel (2012). - Respect de l'eau (2013). - Education dans le Monde et ici (2014). <p>Sensibilisation et information autour de sujets sensibles tels que les violences domestiques, la parité.</p>

Pistes d'actions à réaliser	Actions réalisées	Partenaires mobilisés	Indicateurs d'évaluation	Impact
<p>Améliorer la communication pour les nouveaux arrivants (charte d'accueil, rencontre des habitants au sein du quartier, visite du Centre Social,...)</p>	<p>Distribution de la plaquette du centre social aux bailleurs sociaux pour l'intégrer dans leurs documents d'accueil des nouveaux locataires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place avec Dynacité uniquement (2012 et 2013) <p>Présentation physique des habitants du CADA (« allez vers ») en fin 2012.</p>	<p>Dynacité Educateurs ALPHA 3A référents du CADA.</p>	<p>Personnes concernées : peu de retour des nouveaux locataires HLM. Présence de 6 familles du CADA lors de la rencontre.</p> <p>Partenaires mobilisés : Il a été difficile de proposer aux bailleurs de distribuer systématiquement la plaquette du centre social. Cette distribution doit être accompagnée d'une explication physique pour informer les habitants sur les ressources du territoire. Le problème de la maîtrise de langue n'avait pas été anticipé au démarrage de ces actions.</p>	<p>Il est difficile d'évaluer l'impact de ces actions.</p> <p>Il semble primordiale de travailler cette question de communication avec l'ensemble des partenaires du territoire, afin d'avoir un impact réel sur les publics.</p>

Mission 2 : Un équipement à vocation familiale et pluri générationnelle

Axe 2.1 : Poursuivre et développer la prise en compte de la jeunesse.

La jeunesse est considérée comme un des enjeux prioritaires non seulement pour le quartier mais aussi au niveau de la commune et du bassin. Les différents constats nous ont amené à considérer qu'il était nécessaire de réaffirmer la prise en compte des jeunes. Cela pourra être possible si nous engageons et développons une prise en charge globale du jeune en s'appuyant sur les compétences des différents partenaires qui agissent sur ce public.

Les objectifs à atteindre seront :

- Accompagner les jeunes dans leurs projets afin de les rendre acteurs de leurs temps libres.
- Avoir une approche concertée avec les partenaires dans les réponses à apporter à la jeunesse de Bellignat.

Pistes d'actions à réaliser	Actions réalisées	Partenaires mobilisés	Indicateurs d'évaluation	Impact
Renforcer la commission jeunesse du Bassin	Mise en place de la commission jeunesse du Bassin : <ul style="list-style-type: none"> - Rencontre entre chaque période de vacances scolaires. - Travail sur des valeurs communes. - Réflexion sur une cohérence dans la politique tarifaire. 	Centres sociaux du Bassin : <ul style="list-style-type: none"> - CS Est - CS Arpent - CS Ouest ADSEA (Educateurs)	Fréquence des rencontres : <ul style="list-style-type: none"> - Calendrier annuel de rencontre. Régularité de la présence des structures : <ul style="list-style-type: none"> - CS Est et Arpent (de 2012 à 2014) - CS Ouest (à partir de 2015 régulièrement) Nombre de jeunes sur les actions de Bassin : <ul style="list-style-type: none"> - Séjour Ski : 3 en 2013 ; 6 en 2014. - Séjour Ardèche : 6 en 2013 ; 8 en 2014. 	Mise en place d'actions en partenariat : <ul style="list-style-type: none"> - Séjour ski avec les CS Est et Arpent (2013, 2014, 2015) - Séjour Ardèche avec les CS Est et Arpent (2013, 2014) Intégration de la Plateforme Eté à partir de 2015.

Pistes d'actions à réaliser	Actions réalisées	Partenaires mobilisés	Indicateurs d'évaluation	Impact
Renforcer les accompagnements de projet jeune	<p>Projets de découverte :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Séjour Côte Méditerranéenne : Groupe de 6 garçons en 2012 - Séjour Paris : Groupe de 7 filles en 2013. - Groupe Marseille : Accompagnement d'un groupe de 6 filles en 2015 pour un départ en 2016. <p>Projet Foot Féminin :</p> <p>Accompagnement d'une demande d'un groupe de filles pour la pratique de foot féminin de loisirs en 2014 et 2015.</p>	<p>ADSEA (Educateurs)</p> <p>Mairie de Bellignat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chantier jeunes <p>Autres secteurs du Centre Social :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Petite enfance pour la restauration de la « Braderie de l'Enfance » - Famille : pour l'organisation de la fête de quartier. - Buffet pour l'AG du Centre Social. <p>Centres Sociaux du Bassin. Educateurs ADSEA. PVFC Fédération de Centres Sociaux de l'Ain. Fondation de France.</p>	<p>Jeunes mobilisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre : 6 jeunes par projet en moyenne. - Mixité : 2 projets filles sur 3 projets. <p>Engagement des jeunes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pas de jeunes qui ont décroché sur la durée des projets (8 mois en moyenne). - Implication importante sur toutes les actions d'autofinancement. <p>Nombre de jeunes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Séances hebdomadaires : 8 filles régulières. - Tournois départementaux : 60 filles par tournoi en moyenne. 	<p>A chaque projet réalisé, un effet positif est propagé sur le quartier. Les jeunes prennent réellement conscience qu'ils peuvent réaliser leurs projets. A ce jour, les projets proposés par les jeunes sont orientés sur la découverte de lieux (ville / environnement nouveau). Il est important de passer par ce type d'accompagnement afin de viser des projets à dimension citoyenne (solidarité / engagement civique...).</p> <p>Participer à la déconstruction des préjugés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Foot féminin par rapport aux garçons. - Regard de l'environnement sur le sport féminin (quartier / famille) <p>Favoriser la pratique sportive de filles.</p>

Axe 2.2 : Contribuer à consolider l'implication des parents dans l'éducation de leurs enfants.

L'équipe avait pour mission dans les quatre années du projet de s'orienter vers des publics fragiles. Pour cela il était nécessaire de :

- S'appuyer sur notre définition commune de l'accompagnement à la fonction parentale pour en faire le socle indispensable à l'approche pédagogique des familles.
- Créer des activités qui réuniront de manière régulière la famille autour d'un thème partagé par tous avec pour finalité, la valorisation de chacun de ses membres et l'apport d'un regard différents de l'autre.

Pistes d'actions à réaliser	Actions réalisées	Partenaires mobilisés	Indicateurs d'évaluation	Impact
<p>Développer des espaces d'échange pour les parents et les assistantes maternelles.</p>	<p>Soirées information partage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'autorité : comment dire non à son enfant ? - Les écrans sont-ils dangereux pour nos enfants ? - Bien manger pour bien grandir - Se faire obéir sans cris ni fessées. - La prévention des accidents domestiques. <p>Temps d'accueil parents enfants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Je joue avec mon enfant - Sorties piscine - Ateliers fête des mères fête des pères. 	<p>PMI du Conseil Départemental. ABC Diététique. Assistants maternelles de Bellignat. Mairie de Bellignat.</p>	<p>Chaque soirée a réuni entre 20 et 30 personnes, des parents, des futurs parents, des grands parents, des professionnelles de l'enfance. Trois à quatre par an semblerait une bonne moyenne car au-delà les gens s'en lassent et ne viennent plus. C'est aussi l'occasion de travailler en partenariat avec d'autres professionnels comme les assistantes sociales, les puéricultrices, les institutrices de maternelles, les assistantes maternelles, les responsables des RAM.</p>	<p>Les parents font une pause dans leur quotidien pour se consacrer à leur enfant, pour le découvrir dans un autre contexte que la maison, et pour apprendre à connaître les autres enfants dont ils entendent parler quotidiennement. L'enfant est valorisé face à ses parents, ils sont souvent très fiers de leur montrer ce qu'ils savent faire. Pour les adultes, c'est souvent l'occasion d'échanger sur le bonheur mais aussi les difficultés d'être parents. Plus détendus, moins pressés ils osent plus poser des questions sur l'évolution de leur enfant mais aussi sur les grandes questions d'éducation et d'éveil de l'enfant en général. Les parents échangent plus entre eux et la barrière parents professionnels que certaines familles peuvent ressentir tombe sans effort.</p>

Pistes d'actions à réaliser	Actions réalisées	Partenaires mobilisés	Indicateurs d'évaluation	Impact
<p>Accompagner les parents dans les relations avec l'école.</p>	<p>Le CLAS : Contrat Local à l'Accompagnement à la Scolarité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une rencontre individuelle avec les parents et les enfants est établie avant toute inscription. Ainsi nous prenons en compte les besoins spécifiques de chaque enfant et répondons aux diverses attentes des familles. - Le CLAS privilégie d'exploiter le potentiel de chaque enfant et sa progression plutôt que les notes obtenues. La responsable rencontre régulièrement les professeurs des écoles. Ces derniers savent faire le lien auprès des familles si le besoin est ressenti par un enfant ou une famille. - Des temps de partage ont lieu ponctuellement lors l'évènement donné. <p>* Les parents rencontrent les bénévoles qui s'investissent dans le cadre du CLAS au moins une</p>	<p>Ecole primaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pré des Saules - Les Sources <p>Collèges :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lumière - Ampère. <p>Centre Culturel d'Aragon.</p> <p>ALTEC (Bourg)</p>	<p>Nombre d'enfants inscrits :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 29 enfants de primaires en 2014. - 24 jeunes collégiens en 2014. <p>Lieu d'habitation :</p> <p>100% d'habitants du quartier du Pré des Saules.</p>	<p>Le Centre social est invité au Conseil d'Ecole du Pré Des Saules depuis l'année 2013.</p> <p>Certains parents ont intégré des commissions de cadre de vie du centre social et se préoccupent de leur environnement.</p>

	<p>fois par an.</p> <ul style="list-style-type: none"> * De nouveaux projets ont lieu afin d'aider les parents à s'impliquer dans l'éducation des enfants : Soirée jeux de société. * Les enfants découvrent une autre manière d'apprendre en participant à des ateliers culturels et didactiques : pour les cycles 1 : lecture, les cycles 2 : peinture, les cycles 3 : informatique. * Régulièrement les enfants participent à des sorties, soirées exceptionnelles pour connaître les sciences et la culture d'une autre manière. Tout ceci en partenariat avec le Centre culturel Aragon d'Oyonnax et l'association ALTEC (pour les sciences) implantées sur Bourg-en-Bresse. 			
--	--	--	--	--

Mission 3 : Un lieu d'animation de la vie sociale.

Axe 3 : Prendre en compte les questions de précarité croissante d'une partie de la population.

Les familles qui sont dans la précarité ont souvent : une absence d'estime d'eux-mêmes, un sentiment de dévalorisation personnelle, un manque d'autonomie.

La précarité se définit tout d'abord comme : « une absence d'une ou plusieurs des sécurités permettant aux personnes et aux familles d'assumer leurs responsabilités élémentaires et de jouir de leurs droits fondamentaux ».

Mais la précarité peut-être aussi du domaine du relationnel : la précarité relationnelle est un état d'instabilité des relations, entre les individus, au sein de la société, qui peut se traduire par un appauvrissement des interactions sociales, voir l'isolement social.

Il faut mobiliser les habitants dans des projets collectifs, créateurs de lien social et de solidarité en veillant à intégrer les personnes les plus fragilisées. Les objectifs visés ont été :

- faire partager des moments conviviaux et reprendre goût à des activités collectives.
- Redonner confiance en soi

Pistes d'actions à réaliser	Actions réalisées	Partenaires mobilisés	Indicateurs d'évaluation	Impact
Favoriser les activités à visées sociales	<p>Atelier Couture : <i>Les mardis hors vacances scolaires de 14h à 16h.</i> Espace ressource pour l'apprentissage des bases de couture avec mise à disposition de machines à coudre.</p>	<p>Bénévoles intervenants d'activités. Ain Profession Sport.</p>	<p>Année 2013/2014 : Nombre de séances : 18 Nombre d'inscrits : 9 Moyenne par séance pour l'année : 4 Lieu d'habitation : - 66% Habitants Bellignat - 34% Extérieurs Situation : - Retraités : 33% - Recherche emploi : 45% - Au foyer : 22%</p>	<p>Une animatrice technicienne bénévole a apporté sa contribution au bon fonctionnement de cet atelier pour la 6ième année.</p>

<p>Développer les actions qui favorisent l'estime de soi</p>	<p>Atelier « Gym douce » : <i>Les jeudis hors vacances scolaires de 14h30 à 16h00.</i> Cet atelier est proposé afin de favoriser la réinsertion des personnes isolées, et/ou réconcilier les personnes avec une pratique sportive sans compétition, en s'adaptant au rythme de chacun(e).</p>		<p>Année 2013/2014 : Nombre de séances réalisées: 28 Moyenne des présences sur l'année : 7,4 Nombre de personnes ayant fréquentées au moins une fois l'atelier : 25 Répartition des inscrites par âges: La forte hausse des + de 60 ans amorcée en 2012/2013. Lieu d'habitation : - 66% Habitants Bellignat - 17% Habitants Oyonnax - 17% Autres (CCHB) <u>Nota:</u> 48 % habitantes du quartier du Pré des Saules sur les 66 % personnes demeurant à Bellignat.</p>	<p>Travailler l'activité physique permet de travailler la maîtrise de soi ainsi que la maîtrise de sa relation aux autres.</p>
<p>Atelier Théâtre: <i>Les lundis hors vacances scolaires de 17h45 à 19h15.</i> Pratiquer le théâtre pour une meilleure maîtrise de la langue française, pour pouvoir exprimer le quotidien, mettre en scène les difficultés, renforcer la confiance en soi et se mettre en mouvement collectivement.</p>	<p>Centre Culturel d'Aragon. MAPA de Bellignat.</p>		<p>En 2013-2014 Nombre de séances réalisées: 22 Nombre de participations sur l'année : 112 Lieu d'habitation : - 80% Bellignat - 20% CCHB Situation des inscrits : - 77% recherche emploi - 23% retraités.</p>	<p>Ouverture culturelle : 1 sortie théâtre au centre culturel Aragon. Dans le cadre de la journée de la femme, le groupe a été valorisé par une représentation à la salle de «l'Atelier» à la Forge devant environ 80 personnes.</p>

Mission 4 : Un lieu d'interventions sociales, concertées et novatrices.

Axe 4 : Contribuer à renforcer la maîtrise de la langue française des populations, jeunes et adultes, issues de l'immigration.

La maîtrise de la langue française est primordiale pour l'insertion des populations issues de l'immigration, elle permet d'éviter tout repli communautaire et toute forme d'isolement. Etant un lieu de socialisation, le centre social a un rôle majeur dans le soutien du public dans cette maîtrise de la langue française. Les actions proposées par la structure visaient les objectifs suivants :

- Accompagner les habitants dans leur vie quotidienne
- Faciliter les liens avec les institutions

Pistes d'actions à réaliser	Actions réalisées	Partenaires mobilisés	Indicateurs d'évaluation	Impact
<p>Formaliser les temps d'accueil (démarche administrative / CV Santé...)</p>	<p>Accueil de proximité et accompagnement social : Concernant principalement des explications de procédures et assistances diverses dans toutes les questions de la vie quotidienne (logement, EDF, allocations, démarches en ligne, relations avec les écoles...).</p>	<p>PAS CAF Pôle Emploi Education Nationale.</p>	<p>Nombre de personnes par permanences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 5 à 10 personnes par matinée. <p>Lieu d'habitation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Principalement habitants de Bellignat mais des familles résidents sur le bassin d'Oyonnax viennent rencontrer la référente adulte. <p>Problématiques récurrentes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Problématique de compréhension de la langue française. - Utilisation des outils de communication avec les institutions (internet / ligne téléphonique). - Problématiques de santé (physique et mentale). 	<p>Nous tendons à structurer des temps d'accueils spécifiques les lundis, mardis, mercredis et vendredis matins, ainsi que les mardis après-midi. Le centre est de plus en plus identifié par les personnes comme espace ressource. Cet accueil de proximité s'avère souvent répondre à une urgence sociale, et nous essayons de rester disponibles même en dehors de ces cadres horaires.</p>

**5/ Le Centre Social et Culturel
Jacques Prévert
Aujourd'hui...**

*C'est 352 adhésions familiales
Soit 575 personnes inscrites
Sur les activités suivantes....*

LE MULTI ACCUEIL

La capacité d'accueil totale de notre structure est de 20 places.

***L'accueil régulier** a une capacité d'accueil de douze places.

Il est ouvert de 07h45 à 12h15 et de 13h30 à 17h45 du lundi au jeudi et, de 07h45 à 12h15 et de 13h30 à 16h30 le vendredi.

Un contrat de mensualisation est signé entre la structure et la famille. Un délai d'un mois est demandé en cas d'arrêt de ce contrat.

***L'accueil occasionnel** a une capacité d'accueil de huit places.

Il est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 08h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

Cet accueil n'est pas un mode de garde à part entière mais un temps de socialisation pour votre enfant. Il lui permet d'apprendre à se séparer de ses parents tout en douceur, d'avoir une première expérience de la vie en collectivité avant son entrée à l'école maternelle.

Pour que cet accueil soit bénéfique pour votre enfant et permettre au personnel du multi accueil de mieux connaître votre enfant et suivre son évolution, un contrat est fortement conseillé entre la famille et la structure. Il lui assure un temps de garde hebdomadaire d'une demi-journée (trois heures) ou deux demi-journées (six heures).

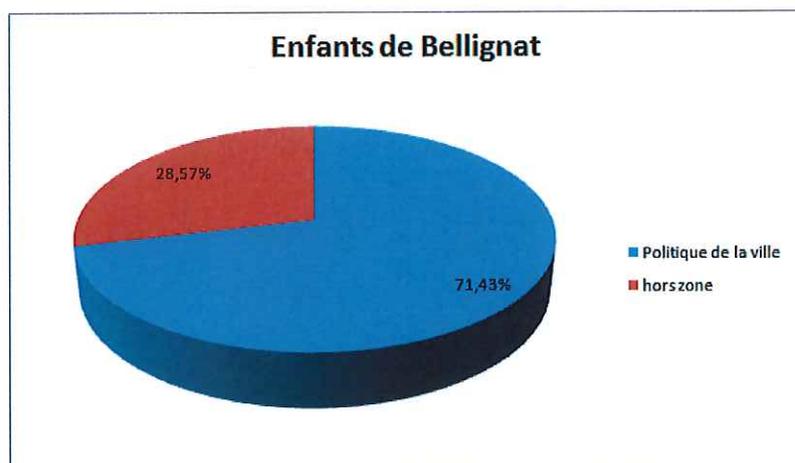
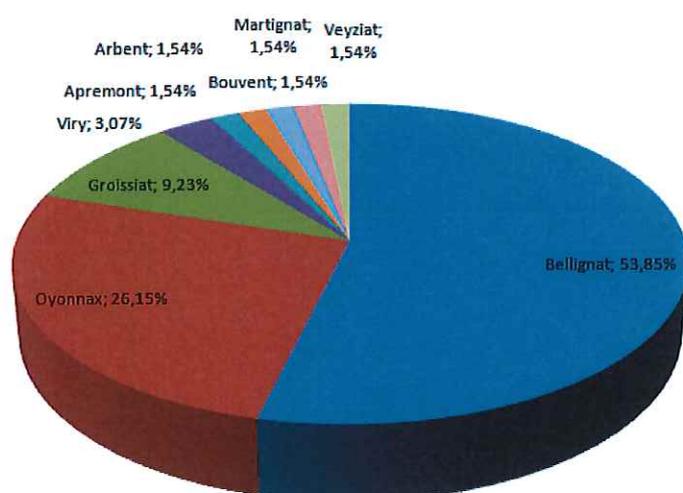
Pour l'année scolaire 2013-2014, 65 enfants ont été accueillis : 13 en accueil régulier et 52 en accueil occasionnel.

Le tarif moyen était de 0€88, 58.46% des enfants avaient un tarif inférieur à 1€ et 38.46 % avait même un tarif inférieur ou égal à 0€50.

Cela correspond pour cette même période à 24 433,50 heures d'accueil facturées et un taux d'occupation de 81,12 %.

Répartition des enfants accueillis du 01.09.2013 au 31.07.2014 par ville

VILLE	Nombre	Pourcentage
Bellignat	35	53.85
Oyonnax	17	26.15
Groissiat	6	9.23
Viry	2	3.07
Apremont	1	1.54
Arbent	1	1.54
Bouvent	1	1.54
Martignat	1	1.54
Veyziat	1	1.54
TOTAL	65	100



Aide à la parentalité

Nos actions d'aide à la parentalité ont comme objectifs :

- Reconnaître l'enfant en tant que personne à part entière.
- Reconnaître les parents comme premiers éducateurs de leurs enfants
- Permettre la cohérence éducative autour de l'enfant.
- Valoriser les compétences parentales.
- Favoriser la qualité du lien d'attachement parent-enfant.
- Soutenir les parents isolés.
- Permettre aux familles de se rencontrer, d'échanger.
- Favoriser l'entraide entre parents.

INSCRIPTION DE L'ENFANT

L'entretien avec les parents lors de la première inscription est un moment privilégié pour faire connaissance avec l'enfant que l'on va accueillir, ainsi qu'avec sa famille. Ses habitudes, son comportement sont abordés afin de mieux le comprendre et de mettre en place les temps d'adaptation.

Avant une admission en accueil régulier, plusieurs entretiens sont proposés aux parents afin d'établir le contrat le plus approprié à leurs besoins.

L'enfant en accueil régulier venant plusieurs mois au minimum cinq demi-journées par semaine, le personnel du multi accueil peut le suivre, observer son évolution et l'aider dans ses apprentissages.

Cette régularité facilite aussi le suivi et l'accompagnement des familles.

Depuis septembre 2012, les enfants en accueil occasionnel sont aussi sous contrat avec un minimum d'une demi-journée de présence hebdomadaire. Lors de l'inscription de ces enfants, nous expliquons aux parents l'importance de la régularité de présence pour leur(s) enfant(s).

Cela permet à chaque enfant d'avoir un repère dans le temps, de pouvoir s'adapter à la vie en collectivité en douceur et de bénéficier d'un réel suivi de la part de l'équipe qui l'encadre.

La famille a l'assurance de pouvoir bénéficier d'un temps d'accueil hebdomadaire pour leur(s) enfant(s) et la possibilité de trouver en notre structure un lieu ressource si le besoin s'en fait sentir.

ACCUEIL ET DEPART DE L'ENFANT

A chaque arrivée ou départ d'un enfant, nous essayons de prendre un petit temps pour parler de son attitude à la maison ainsi qu'au sein de notre structure. Mieux connaître sa famille et son environnement quotidien permet souvent de mieux comprendre ses réactions.

Le personnel de la structure peut aussi à ce moment-là être à l'écoute des interrogations des parents et les conseiller dans la mesure de ses possibilités.

Ces temps quotidiens sont souvent le point de départ d'un grand nombre d'accompagnements familiaux.

LES ENTRETIENS INDIVIDUELS

La responsable du multi accueil propose aux familles des entretiens individuels pour parler, de façon confidentielle, de leurs interrogations concernant leurs pratiques éducatives ou pour échanger sur le comportement de leur enfant dans notre structure comme à la maison.

Ces temps d'écoute et de paroles se font sur rendez-vous à la demande des parents ou sur proposition de la responsable mais toujours de façon volontaire de la part des familles.

Aucun entretien n'est imposé. Il n'est pas question de porter un jugement de valeur sur la façon de faire des parents mais de les aider à prendre conscience de leur rôle et de leur permettre de prendre confiance en eux. La visite de notre bibliothèque parentale et le prêt gratuit de livres y sont souvent associés.

Les parents étant de plus en plus isolés et en difficultés sociales ou familiales, les suivis parentaux augmentent chaque année.

LES SOIREES INFORMATION -PARTAGE

Objectifs généraux :

- * Accueillir, accompagner et informer les familles.
- * Créer des temps de rencontre et d'échange entre parents.
- * Permettre aux parents de trouver des solutions adaptées à leurs problématiques éducatives.
- * Rompre l'isolement de certains parents et des assistantes maternelles agréées.
- * Valoriser les compétences de chaque parent.
- * Désamorcer les tensions entre parents et enfants.
- * Intégrer les assistantes maternelles agréées au Centre Social.

L'objectif principal pour les parents est d'avoir un temps de rencontre, d'échange et d'entraide. C'est en écoutant les expériences des autres que les parents analysent et comprennent mieux leur propre vécu et ébauchent des solutions ou au moins dédramatisent leurs inquiétudes.

Lors de ces soirées, les parents ayant vécu la situation abordée jouent un rôle important des autres. Ils transmettent leur expérience tout en les rassurant sur le fait d'avoir eux aussi connus des inquiétudes et des doutes.

Les parents présents apprennent à se connaître et à se respecter. L'entraide vient naturellement par la suite.

Ces soirées sont ouvertes à tous les adultes. Les adolescents ou les enfants y sont accueillis selon le thème proposé.

La participation des assistantes maternelles agréées y sera encouragée.

Son entrée est gratuite pour être accessible à tous.

ATELIERS PARENTS ENFANTS

Objectifs généraux :

- * Donner aux parents d'autres moyens de vivre la relation avec leur enfant.
- * Concevoir des situations éducatives permettant aux familles de voir leur enfant évoluer dans un groupe.
- * Amener les familles à se rencontrer et à échanger entre elles, en invitant les parents à prendre place dans la vie de leur enfant au sein de notre structure.

Une sortie piscine a été proposée aux parents le samedi 28 juin à 15h.

Actions sociales

BRADERIES DE L'ENFANCE

C'est avant tout une action sociale demandée chaque année par de nombreuses familles.

Sur l'année scolaire 2013- 2014, deux braderies de l'enfance ont eu lieu et le 16 Novembre 2013 et le 29 Mars 2014.

Elles se sont faites sous forme de vide grenier spécial enfance. Les familles restant sur place la journée, des échanges et de la convivialité se créent

naturellement. De plus les parents ne sont plus consommateurs d'un service mais réellement acteurs de cette journée.

Les adolescents inscrits au Centre Social et Culturel assurent la vente de boissons et une petite restauration. Cette participation les valorise et permet un décloisonnement des secteurs.

PARTICIPATION A L'OPERATION PREMIERE PAGES

Depuis 2009, le département de l'Ain s'engage en faveur de la lecture dès le plus jeune âge. Pour la cinquième année consécutive, « l'opération premières pages » favorise, par la découverte partagée d'un livre et d'une histoire, un lien privilégié entre parents et enfants. Aider les enfants à maîtriser la langue française et favoriser les relations parents enfants étant dans les principaux objectifs de notre structure, nous participons chaque année à cette opération.

Les familles ont été invitées à retirer l'album « Qui a mangé ? » d'Anne Crausaz au sein de notre structure. Chaque famille de Bellignat, concernée par cette action, avait reçu une lettre d'invitation de la part du Conseil Général. La distribution du lot offert a été aussi l'occasion de faire connaître notre structure aux nouvelles familles.

Cette opération a concerné 17 enfants sur l'année 2014. Les assistantes maternelles de Bellignat ont pu bénéficier des livres non réclamés.

ACCUEIL DE STAGIAIRES

Notre structure multi accueil est en partenariat avec les collèges, les lycées et les centres de formation ou de réinsertion des environs.

Nous accueillons chaque année de nombreux stagiaires pour permettre aux jeunes comme aux adultes d'avoir toutes les chances de réussir leur projet professionnel. De septembre 2013 à Juillet 2014, 21 personnes ont bénéficié d'un stage dans notre structure.

En Juin la responsable du secteur est jury d'examen pour les CAP petite enfance au lycée Xavier Bichat de Nantua.

L'ENFANCE 3/12 ans

1. L'Accueil Collectif de Mineurs :

Le Centre de Loisirs est ouvert tous les mercredis et les vacances scolaires en demi-journée ou journée complète avec ou sans repas.

Horaires : 8h00-12h00/14h00-18h00 en $\frac{1}{2}$ journée ou 8h00-18h00 en journée.

Un accueil est possible le matin (à 7h30) et l'après-midi (à 13h15) suivant la disponibilité des parents.

Notre structure permet d'accueillir 50 enfants.

AIDES CAF : Les tarifs sont calculés en fonction du Quotient Familial et les aides aux vacances de la CAF sont déduites UNIQUEMENT pour les journées avec repas et sur 50 jours dans l'année.

Malgré une baisse d'effectifs due à la conjoncture socio-économique actuelle la structure a eu la volonté de garder une équipe d'animateurs fixe que ce soit sur les mercredis et les vacances scolaires afin de pouvoir privilégier des projets pédagogiques qui aient du sens ainsi que le bien-être des enfants...

Les temps forts :

Cette année 2014 a été marquée par divers temps forts au centre de loisirs :

- Un partenariat mis en place avec le secteur adulte d'un trimestre avec ABC diététique pour les 3/6 ans.
- Un carnaval pendant les vacances d'hiver
- Une collaboration avec le club USO Handball d'Oyonnax pour une initiation à ce sport qui s'est conclue sur un match amical avec le centre de loisirs de l'association des Grillons situé à Izernore.
- Des cycles de mercredis à la piscine pour toutes les tranches d'âge
- Un été riche en sensations fortes avec de belles activités malgré une météo capricieuse : une semaine brésilienne (coupe du monde oblige), l'arrivée du tour de France à Oyonnax, une grande sortie à Walibi avec l'accès à la partie aquatique,
2 mini-camps sur le site de La Plaine Tonique à Montrevel-en-Bresse qui se sont très bien déroulés.

Quelques chiffres :

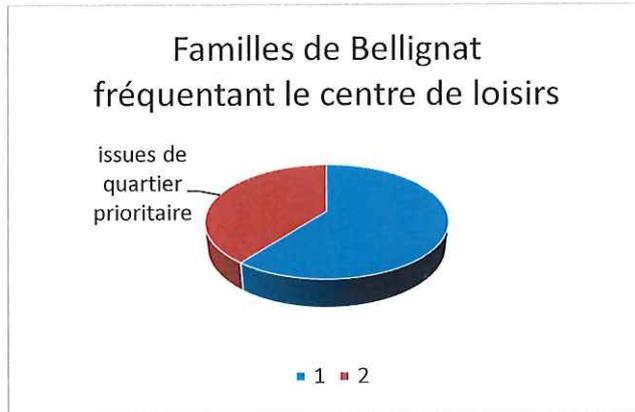
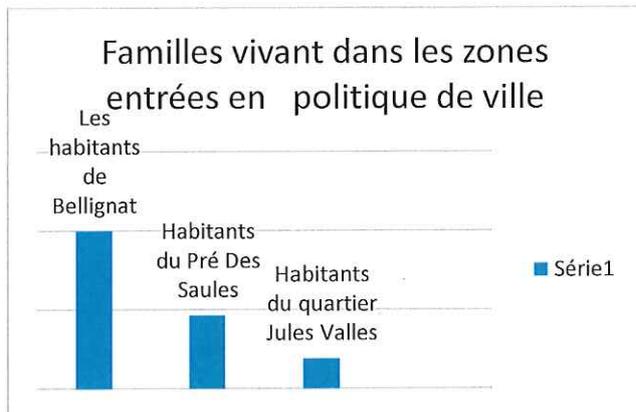
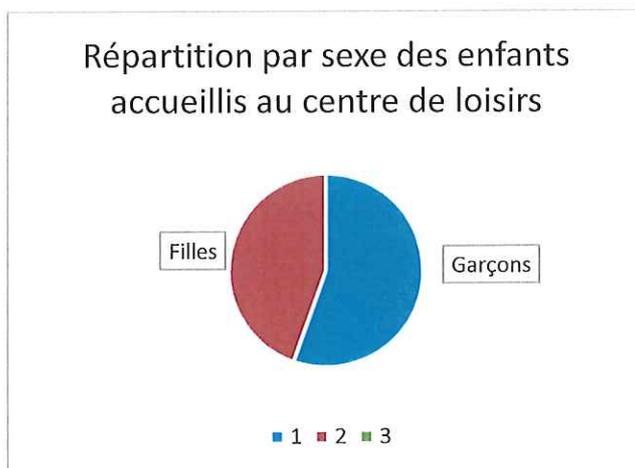
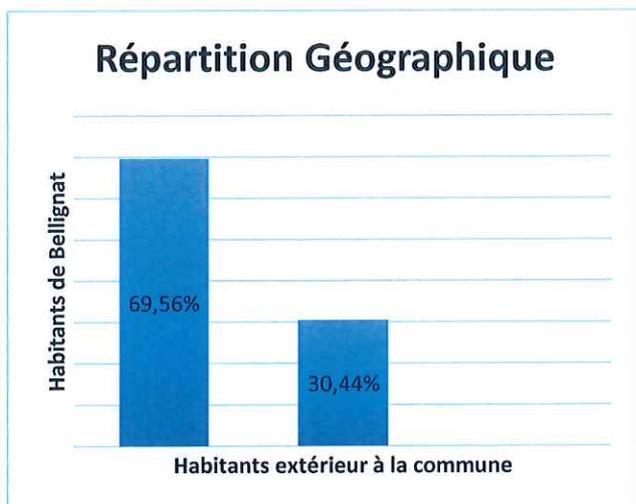
Cette année le Centre a accueilli 207 enfants :

-114 garçons soit 55.4 %

-93 filles soit 44.6 %

-144 enfants soit 69.56 % vivent à Bellignat

-63 enfants soit 30.44 % vivent dans les villes alentours.



2. Le C.L.A.S (Contrat Local à l'Accompagnement à la Scolarité) :

Du CP au CM2, tous les jours scolarisés de 16h30 à 18h00.

Le centre social est partenaire des écoles et des familles de Bellignat. Il rentre dans le dispositif du CLAS.

20 enfants issus des 2 écoles primaires ont bénéficié de cette action en 2013/2014, 3 ou 4 soirs par semaine.

L'équipe de professionnels et un grand nombre de bénévoles (10 au total) guident les enfants dans leurs apprentissages scolaires par de l'aide méthodologique et pédagogique afin de mettre l'enfant au cœur de ses apprentissages, lui redonner confiance en sa scolarité et sa réussite.

Le contact avec les familles est régulier à l'arrivée, au départ des enfants ou sur rendez-vous.

Des goûters participatifs, à Noël et en fin d'année créent du lien et favorisent les échanges entre parents, enfants et accompagnateurs bénévoles et professionnels.

Nous faisons au minimum une rencontre trimestrielle avec les professeurs des écoles.

Les deux écoles concernées par le CLAS reconnaissent notre action comme étant nécessaire et bénéfique aux enfants que nous accueillons.

Nombre d'inscrits sur l'année	21
Nombre de séances	121

3. Les ateliers périscolaires :

Ils sont proposés par notre animatrice permanente : Lola Lyotier (informatique et découverte des arts plastiques) et en binôme avec une bénévole Annie Cizaire (lecture).

Atelier informatique :

Les enfants de 8 à 11 ans sont accueillis les lundis soirs de 17h45 à 19h00. Les séances se déroulent sous forme d'exercices en situation afin d'acquérir des bases ou se perfectionner en informatique. L'accent est mis sur l'apprentissage de la navigation sur le web : les risques potentiels, le tri et la mise à distance d'informations.

Atelier lecture :

Les enfants de 6 à 8 ans participent tous les mardis soirs de 17h45 à 18h30 à cet atelier.

La découverte de nouveaux livres et l'acquisition de vocabulaires nouveaux sont encouragés.

Notre bénévole Annie a instauré un système de bibliothèque au sein du CLAS et donc les enfants peuvent emprunter des livres et les emporter à la maison.

Des visites à la bibliothèque du centre Aragon sont faites régulièrement.

Atelier arts plastiques :

Les enfants à partir de 8 ans viennent les jeudis soir de 17h45 à 19h00.

Il s'agit d'une initiation aux arts graphiques.

Cette année les enfants du cycle 3 ont pu bénéficier de 3 ateliers scientifiques proposés par l'association ALTEC de Bourg-En-Bresse. Elle a eu un franc succès et a été reconduite cette année.

Secteur jeune 12-17 ans :

Périscolaire (Lun-Mar-Jeu-Ven. de 16h30 à 17h45)

Lieu de rencontre des jeunes. Echanges, jeux info.

Mercredis (13h30-18h)

Sur programme, journée découpée en 2 lorsqu'on est sur place avec fin d'après-midi au gymnase. Sinon sortie journée en extérieur ou partenariat avec CS du bassin. Activités orientées localement.

Vacances scolaires

Un programme d'activités est conçu à cette période pour le plus grand nombre en insistant sur la diversité des activités proposées.

Séjour Hiver mis en place aux Contamines-Montjoie pour 5 jours de ski en haute montagne. Partenariat avec le CS d'Arbent et le CS Est.

Période propice au partenariat.

Eté

Période la plus fréquentée par les jeunes. Un séjour a été mis en place lors de la 1^{ère} semaine à Vallon Pont d'Arc pendant 6 jours en partenariat avec le CS Arbent. Pendant les 3 semaines qui suivent, un programme d'activité a été réalisé avec des sorties régulières. Des animations en soirée ont eu lieu 2 fois par semaine pour permettre aux jeunes qui ne peuvent pas être présents sur les journées et de pouvoir participer malgré tout à certaines activités.

CLAS

Les jeunes viennent sur ce temps lorsqu'ils ont besoin d'une aide extérieure.

Pas de principe d'inscription.

Partenariat existant avec les collèges Lumière et Ampère.

Rencontre trimestrielle avec les parents des jeunes venant régulièrement au CLAS (discussion, évaluation).

Des sorties culturelles ou activités scientifiques sont mises en place tout au long de l'année pour les ouvrir à différentes cultures.

Chantiers jeunes

6 jeunes ont participé au chantier de l'été. Cela consiste à travailler pour une tâche d'utilité publique (rénovation, nettoyage) et responsabiliser les jeunes au respect de l'environnement. La contrepartie a été de leur donner des bons chantiers qui leur serviront de monnaie d'échange lorsqu'ils souhaiteront

s'inscrire aux activités et/ou aux séjours dans le cadre de l'accueil de loisirs. Les jeunes ayant également participé aux évènements locaux de la structure ont été récompensés de cette manière-là (Braderie de l'Enfance).

Développement du partenariat :

- 1 A l'échelle de la structure : Mise en place d'actions « passerelle » entre les secteurs pour assurer une cohérence au sein de la structure (ex : Concours de dessin, Laser Game)
- 2 A l'échelle locale : Partenariat avec l'ADSEA (éducateurs) sur certaines actions de centre de loisirs (CLAS, activités) puis sur des temps de proximité où l'animateur va à la rencontre des jeunes sur le quartier.
- 3 A l'échelle du bassin Oyonnaxien : La structure travaille en partenariat avec les Centres Sociaux du bassin (Arbent, La Plaine, Est) avec des actions communes sur des journées d'activités ou séjours pour les 12-17 ans afin de permettre aux jeunes de s'ouvrir à d'autres jeunes issus de quartiers différents et favoriser les échanges. Cela permet aussi de mutualiser les compétences de chaque animateur ainsi que des coûts divers liés aux activités. Présence sur le City Raid et le tournoi des associations du CAQO (comité d'animation des quartiers d'Oyonnax).
- 4 A l'échelle départementale : Mise en place d'actions communes (olympiades, tournoi de foot féminin départemental) avec des structures localisées à divers endroits dans l'Ain grâce aux commissions jeunesse de la fédération des CS de l'Ain qui permet aux homologues de se rencontrer régulièrement pendant l'année.

Statistique de l'accueil de loisirs 12-17 ans en 2013/2014 :

1 Global

74 jeunes adhérents ont fréquenté au moins une fois l'accueil de loisirs 12-17 ans pendant l'année.

Parmi eux, 37 garçons et 37 filles. Ce qui relève d'une vraie mixité dans notre structure.

Forte fréquentation à l'aide aux devoirs en début d'année puis niveau stable début 2014.

La plupart des jeunes habitent dans le quartier du pré des Saules mais on remarque une progression de jeunes qui habitent hors commune et qui fréquentent la structure sur les périodes de vacances.

Nous accueillons une majorité de familles avec des revenus peu élevés.

2 Fréquentations

La grande majorité des jeunes habitant Bellignat fréquentent occasionnellement ou régulièrement l'accueil périscolaire en semaine à partir de 16h30.

Sur les mercredis, la fréquentation est aléatoire selon l'activité mais nous remarquons une forte présence des jeunes de 16h30 à 18h lorsque l'activité se déroule au gymnase (jusqu'à 12 jeunes).

Nous constatons une fréquentation croissante sur les vacances scolaires avec des inscriptions faites de plus en plus tôt. Des journées complètes jusqu'à 16 jeunes sont recensées sur les activités payantes comme sur les activités gratuites.

Sur la période estivale, les sorties étaient quasiment complètes (16 jeunes présents maximum) avec une régularité de certains d'entre eux sur l'ensemble de la période. Les séjours n'ont pas été complets cette année. (6 jeunes pour le camp d'été, 3 jeunes pour le camp d'hiver).

Statistique de l'accueil de loisirs 12-17 ans à ce jour :

Nous recensons une augmentation des effectifs cette année.

Ce qui a permis un recrutement d'une animatrice permanente au profil sportif en lien avec le projet féminin « Le foot, c'est aussi pour moi ». Elle est présente tous les jours depuis début Septembre 2014.

Nous constatons un fort investissement des jeunes sur les évènements locaux (Braderie de l'Enfance, fête de Noël et fête de quartier)

Par ailleurs, nous accompagnons l'initiative d'un groupe de jeunes filles qui souhaitent partir en séjour à Marseille et qui participent aux évènements locaux de la commune pour des actions d'autofinancement.

Les jeunes les plus en difficulté pour le CLAS L peuvent compter sur le soutien de l'éducateur de la Sauvegarde présent de façon hebdomadaire.

Secteur « Adulte »

Les principaux axes de travail du secteur « Adulte » pour l'année 2013/2014, en référence au projet social en cours, ont visé à améliorer la vie personnelle et sociale des différents membres des familles, ainsi qu'à contribuer au développement et à l'autonomie des personnes. Une attention particulière a été portée aux familles et aux publics fragilisés par le biais des accueils individuels, et en favorisant l'accès aux accueils collectifs pour le maintien du lien social

1 / Activités à visées sociales,

Atelier Couture :

Les mardis hors vacances scolaires de 14h. à 16h. Tarifs: Adhésion + 2 € la séance. Espace ressource pour l'apprentissage des bases de couture avec mise à disposition de machines à coudre. Une animatrice technicienne bénévole a apporté sa contribution au bon fonctionnement de cet atelier pour la 6^{ième} année. Elle propose les apprentissages basiques tels que: l'utilisation d'une machine à coudre, le montage d'ourlets, coupe et retouches.

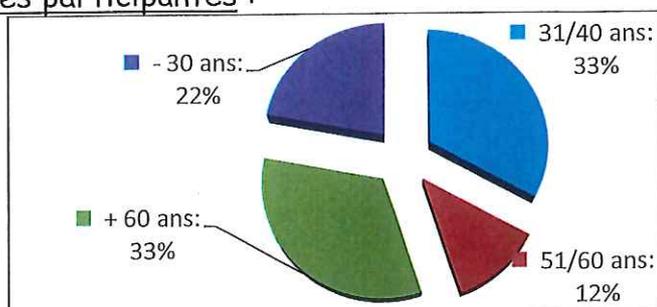
Année 2013/2014 :

Nombre de séances : 18

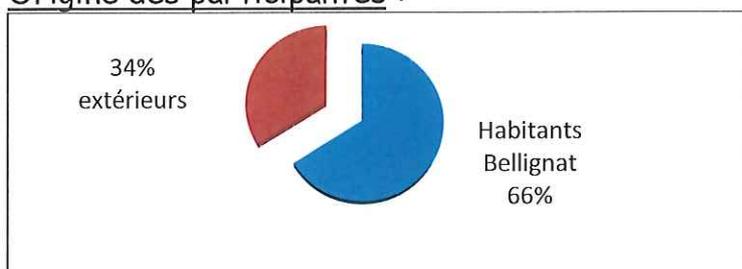
Nombre d'inscrits : 9

Moyenne par séance pour l'année : 4

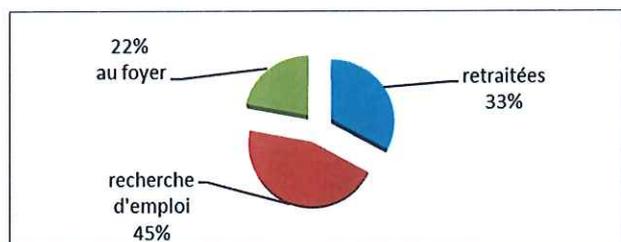
Age des participantes :



Origine des participantes :



Situation des participantes :



Atelier « Gym douce » :

Cet atelier est proposé afin de favoriser la réinsertion des personnes isolées, et/ou réconcilier les personnes avec une pratique sportive sans compétition, en s'adaptant au rythme de chacun(e) :

Travailler l'activité physique permet de travailler la maîtrise de soi ainsi que la maîtrise de sa relation aux autres.

Cette activité est proposée les jeudis hors vacances scolaires de 14h30 à 16h, avec l'intervention d'une animatrice sportive de l'association « Ain Profession Sport et culture ». Le tarif, adhésion + 1 € la séance, reste symbolique.

L'accueil du groupe par l'animatrice du secteur famille dès le début d'après-midi favorise les échanges entre les personnes.

Année 2013/2014 :

Nombre de séances réalisées: 28

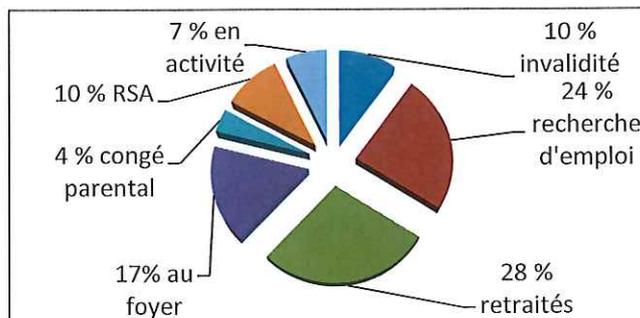
Moyenne des présences sur l'année : 7,4

Nombre de personnes ayant fréquentées au moins une fois l'atelier : 25

Nota: 4 réinscriptions de la saison 2012/2013

Répartition des inscrites par âges:

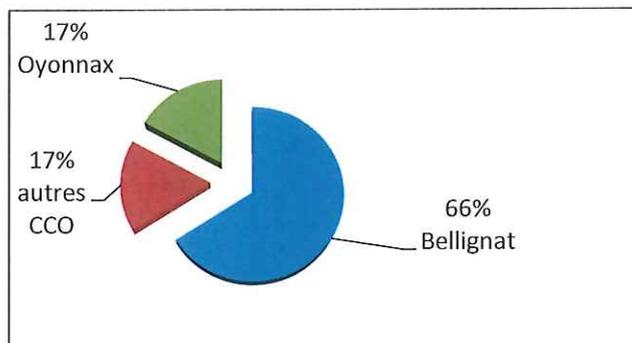
Nota: La forte hausse des + de 60 ans amorcée en 2012/2013 se confirme cette année.



Répartition des inscrites par Situations:

Nota: forte hausse des personnes retraitées, ainsi que celles qui sont en recherche d'emploi.

Répartition des inscrites par groupes de communes :



Nota: 48 % habitantes du quartier du Pré des Saules sur les 66 % personnes demeurant à Bellignat.

En remplacement de cet atelier durant les mois de juin- juillet, nous avons proposé la « **marche d'été** »: petite randonnée pour celles et ceux qui souhaitaient marcher mais n'osaient pas pratiquer du fait de la solitude, et pour découvrir ou redécouvrir l'environnement proche.

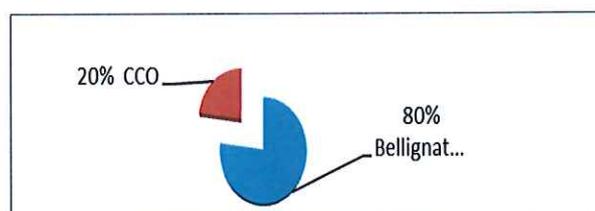
Atelier Théâtre: Les lundis hors vacances scolaires de 17h45 à 19h15 (soit 1h30) Pratiquer le théâtre pour une meilleure maîtrise de la langue française, pour pouvoir exprimer le quotidien, mettre en scène les difficultés, renforcer la confiance en soi et se mettre en mouvement collectivement. Ouverture culturelle : 1 sortie théâtre au centre culturel Aragon au printemps 2014. Nous avons vu : « "Modèles", c'est quoi, être une femme aujourd'hui ? »

Dans le cadre de la journée de la femme, le groupe a été valorisé par une représentation à la salle de « l'Atelier » à la Forge devant environ 80 personnes

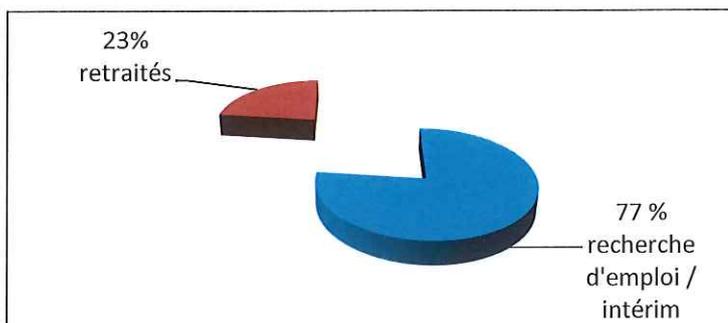
Nombre de séances réalisées: 22

Nombre de participations sur l'année : 112

Répartition par habitats:



Répartition des inscrites par Situations:



2/ Accueils individuels

Accueil de proximité et accompagnement social concernant principalement des explications de procédures et assistances diverses dans toutes les questions de la vie quotidienne ou administratives: logement, EDF, allocations, démarches en ligne, relations avec les écoles, Pôle emploi, rédaction et/ou lectures de courriers, courriels, problèmes parentaux ou conjugaux traités avec les travailleurs sociaux. Orientation vers et en lien avec les institutions ou partenaires, selon problématiques. Nous tendons à structurer des temps d'accueils spécifiques les lundis, mardis, mercredis et vendredis matins, ainsi que les mardis après-midi. Le centre est de plus en plus identifié par les personnes comme espace ressource. Cet accueil de proximité s'avère souvent répondre à une urgence sociale, et nous essayons de rester disponibles même en dehors de ces cadres horaires.

L'emploi en question: Si les personnes en expriment le besoin, nous leurs proposons un accompagnement personnalisé dans leurs démarches relatives à l'emploi les mercredis matins, sur rendez-vous, avec l'aide d'un intervenant bénévole.

Nous mettons à disposition les postes informatiques avec accès internet les mercredis de 9h à 12h.

3/ Accueils collectifs

Pause du lundi: Accueil tout public en accès libre les lundis après-midis, à partir de 13h30.

Espace ouvert et convivial autour d'un thé ou d'un café où les habitants peuvent échanger et exprimer leurs envies ou besoins, ou consulter la presse.

Cet accueil se fait souvent en simultané avec la permanence de l'assistante sociale, nous permettant ainsi de présenter notre structure et ses ressources aux personnes qui ne connaîtraient pas le centre J. Prévert.

NOTA: L'accumulation des difficultés engendre souvent beaucoup de stress chez les personnes exposées.

Ces différents accueils, qu'ils soient individuels ou collectifs, apaisent certaines personnes qui sont en difficultés sociales, voir psychologiques.

Ils nous permettent aussi d'être à l'écoute des préoccupations des habitants de proximité et du territoire, et ainsi poser les bases de construction du secteur famille.

Des actions adaptées aux besoins des habitants et du territoire, ont ainsi été proposées en adéquation avec les demandes exprimées, et les problématiques sociales auxquelles les personnes sont confrontées.

Actions collectives avec dimension d'accompagnement social

Pour répondre aux difficultés exprimées le plus fréquemment par les habitants, nous avons proposé des séances collectives sur différents thèmes, avec l'intervention de partenaires, et principalement avec le PAS (Point Accueil Solidarité) d'Oyonnax.

Nous avons ainsi proposé :

Des actions santé avec l'intervention d'une sage-femme et d'une puéricultrice pour, « *Le suivi gynécologique à tout âge* »

- La diététique et l'alimentation, avec une diététicienne d'«ABC diététique» sur 10 séances de prévention « Bien manger à tout âge pour garder la santé » : (5 séances pour seniors, 5 pour les maternels du centre de loisirs , ainsi qu'une séance intergénérationnelle
- Une visite du logement pédagogique Éco-logis de Dynacité, pour apprendre à mieux gérer ses consommations énergétiques. Un cycle de 3 séances pour apprendre ou ré apprendre à classer ses papiers.
- Une séance sur les téléphones portables et les différents forfaits.

Nous avons eu au total **175 participations** pour la saison, toutes thématiques confondues

Journée de la femme :

En collaboration avec les centres sociaux du Bassin d'Oyonnax et en relation avec l'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales) de Bourg, nous organisons au cours de la semaine du 8 mars des actions de sensibilisation et d'information autour de sujets sensibles tels que les violences domestiques, la parité, ...

Nous avons programmé une séance cinéma avec la projection d'un film suivi d'un débat animé par des membres d'Amnesty internationale illustrant la condition de la femme dans le monde contemporain..

Nous avons récolté des témoignages de vie de femmes du Bassin d'Oyonnax, filmés et projetés à la salle de l'Atelier, suivi d'un goûter partagé.

Le centre Jacques Prévert a aussi invité le comité « Ni putes, ni soumises » de Bellegarde pour un exposé sur la prévention et la répression des violences faites aux femmes.

Plus festif, et pour créer du lien, nous avons organisé avec la commission « cadre de vie », un DJ adhérent et à la demande des habitantes, une soirée dansante pour une quarantaine de personnes.

4/ Accompagnements d'initiatives d'habitants :

La commission « cadre de vie »:

Commission ouverte à tous pour permettre aux habitants d'échanger et d'agir sur les questions qui les concernent, toujours dans un intérêt collectif.

Cette commission se réunit environ 8 fois par an. Une garderie pour enfants est proposée pour permettre au plus grand nombre de participer.

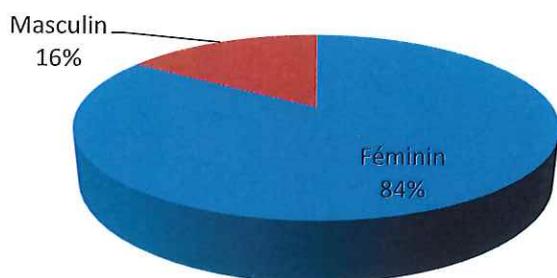
Ainsi en 2013- 2014, avec un accompagnement de la fédération des centres sociaux, nous sommes repartis sur une nouvelle dynamique, avec une participation active des habitants et un désir de se rencontrer en petits groupes selon des thématiques différentes :

- Un groupe : « la convivialité au quartier » travaille sur les projets : sorties familiales, animations collectives, fêtes de Noël et fête du quartier du Pré des Saules
- Le groupe « Prévert pour tous .com » travaille sur la communication de nos actions.
- Le groupe « Les enfants d'abord » : recense les différents besoins des familles autour des espaces de jeux pour les enfants.

Inscrits aux activités Adultes de loisirs

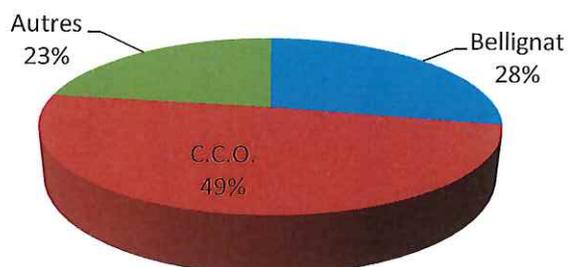
136 inscrits

Répartition des inscrits par sexe



Féminin	Masculin
114	22

Répartition des inscrits par groupes de communes



Regroupement	Total	%
Bellignat	38	27,94 %
C.C.O.	67	49,26 %
Autres	31	22,80 %
Total	136	100 %

Scrabble...Peinture...Poterie...Anglais...Espagnole...Informatique...Bad minton...Yoga...Art Floral

En synthèse les attentes à prendre en compte par le centre social

Partenariat avec les acteurs du Bassin :

Poursuivre le partenariat autour de la jeunesse (CS du Bassin / Sauvegarde)

Créer plus de lien avec les partenaires locaux.

Logique de Bassin : autour des projets en sortant de la cohérence de services.

Espace d'expression habitants :

Renforcer la commission « cadre de vie »

Étendre les instances participatives à l'ensemble des public (petite enfance / jeunesse)

Poursuivre les avancés autour de la prise en compte de la jeunesse :

Petit noyau de jeunes difficilement abordable

Apprentissage du français pour les enfants

Parentalité :

Développer la notion de l'aide à la fonction parentale.

Réflexion d'un travail en commun concernant l'implication des parents dans l'éducation de leurs enfants.

PRE : enjeux de repérage du public en difficulté.

6/ Enjeux prioritaires retenus par la structure (Habitants / Conseil d'administration / Salariés)

- 1. L'accès aux services publiques :* en priorisant un accompagnement local et par une démarche partenariale avec les acteurs agissant sur les familles.
- 2. La parentalité :* cette notion étant difficile à définir, le centre social vise une approche sur la fonction parentale, en redonnant la place aux parents dans les différents choix de l'éducation de leurs enfants.
- 3. Dynamiser des instances de parole :* en s'appuyant sur la démarche de la commission « Cadre de vie » qui permet aux habitants non seulement de s'impliquer sur des projets collectifs (fête de quartier / voyage familiale), mais aussi d'échanger sur les difficultés et besoins de leur vie quotidienne avec les institutions politiques.

Les pistes d'actions à poursuivre et à développer par le Centre Social et Culturel Jacques Prévert

Lieu d'accueil généraliste

Objectifs	Actions
<p>Être un lieu privilégié de passage et d'écoute</p> <p>Offrir un service d'information accessible à tous</p> <p>Retravailler et soutenir l'accueil de bénévoles d'activités et de décision</p> <p>Développer la pratique de communication</p> <p>-poursuivre la professionnalisation de l'accueil du public</p>	<p>Pause du Lundi à destination des habitants et en lien avec la permanence de l'assistante sociale.</p> <p>Mise en place de temps d'échange de bénévoles</p> <p>Finalisation du site internet</p> <p>Maintien de la revue de presse (Progrès / La Voix de l'Ain)</p> <p>- Formation de l'adulte-relais à la fonction d'accueil (aller vers le public)</p> <p>- formation à l'accueil (fédération des centres sociaux de l'Ain)</p> <p>- Formation site internet (fédération des centres sociaux de l'Ain)</p> <p>- Modification de la plaquette de présentation du centre social.</p>

Activités pour les mineurs (Multi accueil / ALSH)

Objectifs	Actions
<p>- Poursuivre notre accueil souple adapté au rythme de vie de l'enfant et du groupe familial.</p>	<p>Maintien de l'accueil en fonction des besoins des parents (journée avec ou sans repas / demi-journée) Prendre en compte le rythme des parents (travail) Retravailler sur le règlement du Multi accueil.</p>
<p>- Poursuivre et développer l'accueil aux parents.</p>	<p>Soirées et ateliers thématiques pour les parents de d'enfants de – 6 ans, Mise en place d'une soirée jeux parents / enfants à chaque période de vacances scolaires.</p>
<p>- Poursuivre et soutenir la qualification du personnel permanent et occasionnel.</p>	<p>Formation de l'animatrice enfance en charge de la direction de l'ALSH. Formation technique de l'animatrice enfance (Agrément Micro fusée).</p>
<p>- Développer la politique de communication en élaborant une plaquette d'information spécifique</p>	<p>Plaquette spécifique au centre de loisirs enfants et adolescents en fonction des périodes (vacances scolaires et mercredis)</p>

Secteur jeunesse

Objectifs	Actions
<p>- Poursuivre l'accueil des jeunes pour dynamiser les processus d'autonomisation à partir d'expériences collectives</p> <p>- Valoriser les pratiques sportives pour les publics éloignés des Clubs sportifs.</p> <p>- Prendre en compte les publics fragilisés ne fréquentant pas le Centre Social ou d'autres associations.</p>	<p>- Echanges avec d'autres structures : camps réalisés en commun avec le centre social d'Arbent et les centres sociaux d'Oyonnax. (Séjour Hivers et été).</p> <p>- Projet Foot Féminin : * Dynamique locale avec des temps spécifiques pour les filles du quartier. * Dynamique départementale par l'organisation de tournois de foot féminin regroupant les centres sociaux du département.</p> <p>- Partenariat renforcé avec l'éducateur de la Sauvegarde (ADSEA) sur des temps internes (Aide aux devoirs / vacances scolaires) et externe (Veille sociale hors les murs).</p> <p>- Lien avec le Programme de réussite Educative (PRE)</p>

Secteur adulte

Objectifs	Actions
<p>-Poursuivre les liens partenariaux tissés lors du montage de projet en partenariat avec le Conseil Départemental.</p> <p>- Faire vivre une réelle synergie servant les habitants du territoire.</p> <p>- Orienter à bon escient les publics demandeurs.</p>	<p>- travail concret de réunion de concertation avec l'assistante sociale du secteur dans le cadre d'orientation ou de problématiques d'intervention sociale repérée par le centre social.</p> <p>- Travail d'information sur l'utilisation des aides des différentes institutions (CAF / CD)</p> <p>- Accompagnement des habitants par l'adulte-relais.</p> <p>-Valoriser les actions portées par les bénévoles :</p> <ul style="list-style-type: none">•Coaching chercheur d'emploi•Atelier de théâtre <p>- Invitation à participer aux temps de d'échange autour du contrat de projet.</p> <p>- émission régulière d'informations sur les actions du centre social auprès du réseau repéré de partenaires</p>

Information sur la parentalité

Objectifs	Actions
<ul style="list-style-type: none">- proposer des espaces d'expression, d'échanges, d'expérience et d'information sur la parentalité.- favoriser la confrontation des modèles éducatifs,- valoriser la fonction parentale.	<ul style="list-style-type: none">- rencontres à thème : sur les questions liées à la fonction parentale,- participation de parents aux ateliers d'accompagnement scolaire,- réalisation d'ateliers commun "parents-enfants" tel que les ateliers piscine / jeux en famille...

Réseau des acteurs éducatifs

Objectifs	Actions
<p>- Développer la réflexion collective sur la complémentarité "temps scolaire-temps périscolaire"</p> <p>- Poursuivre et soutenir notre partenariat actif avec les acteurs éducatifs (Ecoles / Collèges / PRE)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réorganisation des actions du contrat local d'accompagnement scolaire (CLAS) avec une entrée "activités de découverte scientifique" (intervention de l'association ALTEC) afin de travailler sur la transférabilité de compétence plus que sur l'acquisition de connaissance scolaire. - Présence au sein de l'équipe pluridisciplinaire de suivi (EPS) du programme de réussite éducative. - Maintien d'un atelier de lecture auprès des élèves de cours préparatoire conformément au souhait des enseignants. - Rôle de médiateur entre l'école et certaines Familles. - Intervention d'une animatrice dans le cadre du TAP (temps d'activités périscolaire) : <ul style="list-style-type: none"> * Au sein de l'école des Sources. * Au sein du Centre Social en accueillant les élèves de l'école du Pré des Saules. - Continuation du lien avec l'équipe éducative des collèges (Ampère / Lumière) dans le cadre du suivi des jeunes inscrits au CLAS.

7/ Les moyens à mobiliser pour la mise en œuvre du projet

Les moyens humains et financiers :

Pilotage	Financement
<ul style="list-style-type: none"> - 1 directeur de la structure 1 ETP - Les membres du Conseil d'Administration 	<ul style="list-style-type: none"> - Prestation de service CAF (Animation globale). - Subvention de fonctionnement CAF (fonds propres) - Subvention municipale globale

Logistique	Financement
<ul style="list-style-type: none"> - 1 Secrétaire / Accueil 24h00 par semaine - Mise à disposition par la municipalité d'un agent d'entretien. 	<ul style="list-style-type: none"> - Subvention municipale globale. - Valorisation du coût de logistique pour les prestations de service de la CAF. - Valorisation des mises à disposition de la commune (locaux / agent d'entretien)

Multi accueil	Financement
<ul style="list-style-type: none"> - 1 responsable EJE <ul style="list-style-type: none"> o $\frac{1}{2}$ temps : en direct avec le public o $\frac{1}{2}$ temps : administratif / actions « accompagnement à la fonction parentale » - 1 auxiliaire de puériculture à temps plein - 1 auxiliaire de puériculture à temps partiel (24h00 par 	<ul style="list-style-type: none"> - Participation des familles en fonction des barèmes CNAF - Prestation de service CAF - Subvention municipale : <ul style="list-style-type: none"> o Dans le cadre du Contrat enfance jeunesse (CEJ) signé entre la CAF et la commune. o Subvention globale.

semaine) - 1 animatrice CAP petite enfance à temps plein - 1 animatrice CAP petite enfance à temps partiel (20h00 par semaine)	
--	--

Centre de loisirs enfants (3/12 ans) et périscolaire	<i>Financement</i>
<ul style="list-style-type: none"> - 1 responsable enfance: 0.8 ETP - 1 adjointe enfance : 0.8 ETP - animateurs vacataires (mercredis et vacances scolaires). 	<ul style="list-style-type: none"> - Participation des familles en fonction du quotient familial et du lieu d'habitation. - Prestation de service CAF - Aide du Conseil Général (accueil de loisirs) - Subvention municipale : <ul style="list-style-type: none"> o Dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) signé entre la CAF et la commune. o Subvention globale.

Adulte (Animation collective famille)	<i>Financement</i>
<ul style="list-style-type: none"> - 1 responsable enfance famille : 1 ETP - Bénévole d'activités : couture - Intervenante gym douce : 2h00 par semaine 	<ul style="list-style-type: none"> - Prestation de service CAF Animation Collective Famille (ACF) - Subvention Dynacité pour la mise en place d'actions en direction des habitants en HLM. - Subvention municipale (dotation globale).

Centre de loisirs (12/17 ans) et périscolaire	<i>Financement</i>
<ul style="list-style-type: none"> - 1 responsable jeunesse : 0.8 ETP - 1 animatrice jeunesse : 0.7 ETP - animateurs vacataires (vacances scolaires) 	<ul style="list-style-type: none"> - Participation des familles en fonction d'un tarif modulé - Prestation de service CAF - Aide du Conseil Général (Accueil de loisirs) - Subvention municipale : <ul style="list-style-type: none"> o Dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) signé entre la CAF et la commune. o Subvention pour la réalisation de chantier jeune (chantier de rénovation)

Contrat Local Accompagnement Scolaire (CLAS) Primaires et collégiens	<i>Financement</i>
<ul style="list-style-type: none"> - Primaire (CP au CM2) : <ul style="list-style-type: none"> o 1 responsable Enfance: 0.2 ETP o 1 Adjointe enfance : 0.2 ETP o Pôle de bénévoles - Collège (6^{ème} à la 3^{ème}) : <ul style="list-style-type: none"> o 1 responsable Jeunesse : 0.2 ETP o 1 animatrice jeunesse : 0.16ETP 	<ul style="list-style-type: none"> - Prestation de service CAF

Activités de loisirs et culturelles	<i>Financement</i>
<ul style="list-style-type: none"> - Intervenants salariés d'activités : <ul style="list-style-type: none"> ○ Art floral : CDI 4h00 par mois ○ Informatique : CDD 6h00 par semaine ○ Anglais / espagnol : 4 heures par semaine - Intervenants extérieurs : <ul style="list-style-type: none"> ○ Yoga : 3h00 par semaine - Intervenants bénévoles d'activités : <ul style="list-style-type: none"> ○ Poterie ○ Scrabble ○ Peinture 	<ul style="list-style-type: none"> - Participation des adhérents. - Pour les activités animées par des intervenants salariés, la participation des adhérents est calculée en fonction du coût salarial.

Le bénévolat au Centre social :

Le bénévolat au sein de l'Association est structuré de la manière suivante :

- *le Conseil d'Administration* s'est réuni six fois durant l'année.
- *Le groupe de travail direction (Présidente / Vice-présidente / Trésorier)* : des temps de rencontre avec le directeur se sont mis en place une fois par semaine.
- **La commission « Cadre de vie »**, regroupant une vingtaine d'habitants se sont rencontrés régulièrement cette année avec une fréquence liée à la mise en place de projets et aux préoccupations du quartier.
- *Les bénévoles d'activités*:
 - o Aide à la scolarité (CLAS) : un groupe d'une dizaine de personnes s'est impliqué pour accompagner les enfants dans leur scolarité.
 - o Activités de loisirs et d'échange de savoirs : quatre bénévoles assurent des activités régulières.

Les évolutions envisagées :

Dynamiser les instances de parole est une des orientations du nouveau contrat de projet. La volonté de l'association est de structurer :

- des instances intermédiaires dans lesquelles les habitants peuvent s'exprimer et s'investir :
 - o commissions « petite enfance » / « cadre de vie »
- L'accompagnement du conseil citoyen.
- Le déroulement des réunions du Conseil d'Administration afin d'organiser des temps d'échanges et de débats sur les préoccupations des habitants et du territoire.

Les moyens logistiques du Centre social :

Adresse du Centre Social et Culturel Jacques Prévert

1, rue Georges Cuvier

01100 BELLIGNAT

Les locaux sont mis à disposition par la commune de Bellignat.

La superficie est de 680m² pour le bâtiment et 5000m² pour le terrain, répartie comme suit :

<i>Dénomination</i>	<i>Composition</i>
<i>Un espace Multi accueil de 156m²</i>	<ul style="list-style-type: none">- un accès direct et d'un espace extérieur indépendant- une grande salle d'activités- une petite salle d'activités- deux dortoirs- une salle d'eau (WC enfant / lavabo)- une tisanderie
<i>Un espace multi activités de 370m²</i>	<ul style="list-style-type: none">- un grand hall d'entrée- un accès au multi accueil- deux bureaux- un dégagement pour les toilettes- une salle d'activités « Le jour se lève »- une salle d'activités « Parole »- une cuisine avec un double accès aux deux salles d'activités ci-dessus- une salle d'activités « Les enfants du paradis »- une salle d'activités « choses et autres »- un espace jeune / informatique avec un accès indépendant- un espace reproduction et bureau avec accès toilette de l'espace jeune.
<i>Une salle polyvalente « Les visiteurs du soir » de 160m²</i>	<ul style="list-style-type: none">- accès indépendant et accès reliant l'espace multi activités- un grand comptoir- une salle de rangement- une salle d'eau (WC et lavabo)

Cette salle polyvalente est mise à disposition du Centre social tout au long de l'année, sauf les week-ends. La location de la salle aux particuliers ou associations est gérée directement par la mairie qui reverse la moitié du montant des locations au Centre social pour les frais de fonctionnement (électricité / chauffage...).

Les moyens de communication

- Une plaquette des activités mise en place chaque saison par nos propres moyens (conception - édition - distribution).
- Des tracts en fonction des actions proposées :
 - o Activités à visées sociales et de loisirs
 - o Manifestations : Braderie / Fête de quartier.
- Une porte ouverte en début de saison.
- Une information sur le bulletin municipal deux fois par an.
- Panneaux d'information de la commune.
- Création d'affiches et tracts pour chaque activité et pour les différentes manifestations.
- Un page Facebook.
- Un site Internet (nouvellement mise en place) qui sera actualisé par le poste d'accueil / secrétariat et une animatrice enfance.

Les projections financières :

Le territoire est amené à évoluer depuis son entrée en politique de la ville, la signature du contrat de ville Oyonnax - Bellignat 2015-2020 a pour conséquence pour le Centre social d'intégrer dans son budget des actions nouvelles. Pour la projection financière des quatre prochaines années, l'année 2015 servira de base avec un budget global d'environ 513000€ (hors charges supplétives).

Budget 2016					
PRODUIT			CHARGES		
Imputation	Montant (€)	%	Imputation	Montant (€)	%
Participation usagers	64500	12,0	Achat	48000	8,9
Commune	233500	43,3	Services extérieurs	9500	1,8
CAF	170000	31,5	Charges externes	75000	13,9
Conseil général	4500	0,8			0,0
FONJEP	5000	0,9			0,0
REAPP	3000	0,6			0,0
CAF Fond Propre	15000	2,8			0,0
Adulte Relais	17700	3,3			0,0
MàD TAP	3300	0,6			0,0
Politique de la ville	14500	2,7			0,0
Dynacité	3000	0,6	Charges du personnel	401000	74,4
Produit gestion courante	2000	0,4	Dotations	5500	1,0
Produit financier	3000	0,6			0,0
TOTAL	539000	100,0	TOTAL	539000	100,0

L'évolution des charges prévisionnelles pour l'année 2016 de 5% par rapport à 2015 prend en compte une l'augmentation de la masse salariale (valeur du point et RIS), ainsi que les dépenses inhérentes aux actions liées à la politique de la ville.

Au vue de ces évolutions liées aux augmentations conventionnelles de la masse salariale et de l'accroissement des actions du Centre Social, une augmentation annuelle de 2% des charges globales est à prévoir pour les années suivantes :

Année	Evolution 2%	Total charges Globales
2017	10780	549780
2018	10996	560776
2019	11216	571991

Les modalités de suivi du projet :

L'élaboration d'un nouveau projet social n'a de pertinence qu'à condition d'analyser la pertinence du travail accompli et d'en tirer les enseignements nécessaires à une meilleure adéquation entre les actions, les objectifs et les besoins réels du territoire.

L'évaluation de chaque action réalisée devra nous servir :

- à mesurer l'impact sur le public
- à produire du changement social
- à mobiliser les acteurs
- à mieux communiquer sur ce qu'on fait...

Il sera nécessaire pour un suivi régulier de :

- **mettre en place un comité de suivi** composé de:
 - o membres du conseil d'administration
 - o représentant de la CAF de l'Ain
 - o représentant de la commune de Bellignat
 - o représentant de la fédération des Centres sociaux
 - o représentant du Conseil Général

Fréquence de rencontre : 1 fois/an

- préparer une **évaluation intermédiaire CAF**
- préparer le **bilan du projet et les perspectives du futur projet**
- organiser une **évaluation finale CAF**